

IFRA

Les Cahiers d'Afrique de l'est

Nouvelle série / new series

n° 24

avril – juin 2004

Diaspora d'Afrique de l'est

Qui sont les populations d'origine indienne au
Kenya ?
Michel Adam

Qui sont les populations d'origine indienne au Kenya ?

Michel Adam

Comme d'autres pays de l'Afrique orientale et australe (principalement l'Ouganda, la Tanzanie, le Mozambique et l'Afrique du Sud), le Kenya compte au nombre de ses habitants des minorités originaires du nord-ouest du sous-continent indien. Localement désignées par le terme de Asians (« Asiatiques »), ces populations sont essentiellement regroupées dans les villes, en particulier Nairobi, Mombasa et Kisumu. Occupant, dans leur majorité, des fonctions commerciales, industrielles ou de service (avocats, médecins, enseignants), les Indiens du Kenya sont issus de deux vagues de migration, démographiquement très inégales : l'une, antérieure au XIX^e siècle, surtout formée de commerçants côtiers et insulaires (Mombasa, Lamu, Zanzibar) ; l'autre, largement dominante et socialement plus diversifiée (ouvriers, employés, techniciens, petits commerçants, etc.), consécutive de la colonisation britannique. Après avoir frôlé le chiffre de 200 000 personnes dans les débuts des années 1960, la diaspora indienne a connu d'importantes variations, avec des creux de 70 000 personnes au début des années 1980 et une remontée contemporaine autour de 120 000 personnes. Contrecoup des réactions xénophobes de la part de la population africaine, cette instabilité démographique est également la traduction d'une incertitude identitaire. Elle exprime les difficultés d'insertion de l'ensemble des communautés immigrées au sein de l'ensemble national kenyan. Par ailleurs, l'accroissement démographique relatif enregistré à partir des années 1980 ne doit pas masquer le fait que la part de la population indo-kenyane dans la population totale du Kenya est passée de 2,11 % en 1962 à 0,7 % en 2002. Rapporté à la population urbaine, le déclin est encore plus spectaculaire (18 % en 1962 ; 1,5 % en 2001).

Les membres de la diaspora indienne peuvent être classés en fonction de critères socio-démographiques propres à l'administration kenyane (nationalité, *sex-ratio*, profession, lieu d'établissement au

Kénya) ainsi qu'en fonction de caractéristiques culturelles internes : origine géographique, appartenance religieuse ou intra-communautaire.

Évaluation socio-démographique de la population indo-kényane

Le dernier recensement de 1999 n'apportant plus d'indications sur la répartition de la population kényane par groupes ethniques, l'évaluation démographique de la minorité d'origine indienne ne peut dorénavant être établie que par le moyen des recensements communautaires dont la fiabilité est sujette à caution. Estimée à 89 185 en 1989, cette population était formée, pour environ 60 %, de citoyens kenyans (59,35 %), le restant se répartissant entre citoyens de l'Inde (32,39 %), du Pakistan (2,09 %) et d'autres pays (5,9 %, essentiellement Grande-Bretagne). Depuis cette date, la part des Indiens ayant acquis la citoyenneté kényane a très probablement progressé, mais dans des proportions impossibles à évaluer. Par ailleurs - et indépendamment des autres mouvements démographiques (évolution démographique naturelle et phénomènes d'émigration secondaire temporaire ou définitive) — la diaspora asiatique s'est enrichie depuis deux décennies de nouveaux arrivants en provenance du sous-continent indien. Issue des milieux de la classe moyenne (dont une partie est affectée par les mesures de discrimination positive imposées en Inde en faveur des basses castes), cette immigration est formée généralement de jeunes diplômés célibataires. Venus occuper des fonctions qualifiées dans les entreprises indo-kényanes, ils y acceptent des salaires inférieurs à ceux de leur concurrents locaux d'origine indienne. L'importance d'un tel afflux démographique est d'autant plus difficile à évaluer que ces jeunes travailleurs sont en situation de séjour illicite ou ont obtenu leurs statuts de résidents (ou de citoyens kenyans) grâce à des procédures de corruption.

Un déséquilibre du *sex ratio*

Parmi les caractéristiques démographiques de la population indo-kényane figure le déséquilibre du *sex ratio*. Typique de toute communauté immigrée, ce déséquilibre fait apparaître des différences énigmatiques en fonction de la nationalité (Bocquier, 2001). S'élevant à 112 / 100 en moyenne en 1989, le *sex ratio* était plus déséquilibré pour les citoyens kenyans (113 / 100) que pour les citoyens indiens (105 / 100), supposés moins intégrés ou d'origine étrangère plus récente. À défaut de toute autre hypothèse sociologiquement

acceptable (sous-estimation des femmes dans cette catégorie de la population ; propension à l'émigration plus élevée chez les femmes que chez les hommes), l'acquisition tarifée de la citoyenneté kenyane de la part des immigrants récents pourrait expliquer de telles variations.

Variations par sexe et nationalité

	Masc	Féminin	Total	% Indo-kényans	% de la pop. totale	Sex ratio (M/F)
Citoyens kenyans	28113	24855	52968	59.39%	0.25%	113%
Indiens	14925	14166	29091	32.62%	0.14%	105%
Pakistanaï	997	865	1862	2.09%	0.01%	115%
Autres	3044	2220	5264	5.90%	0.02%	137%
Total Indo-kényans	47079	42106	89185	100.00%	0.42%	112%

Source : Bocquier, 2001.

Une population essentiellement urbaine

Les Indiens du Kenya forment — répétons-le — une population essentiellement urbaine. En 1989, 85 % d'entre eux (75 805 personnes) étaient établis dans les quatre villes de Nairobi, Mombasa, Kisumu et Nakuru et 78 % dans les seules villes de Nairobi (45 195 personnes) et Mombasa (24 619 personnes). Cette disproportion en faveur des grandes agglomérations ne doit pas masquer le fait que des représentants de la diaspora sont également présents dans la quasi-totalité des centres urbains secondaires (jusqu'au niveau des chefs-lieux de district et parfois des chefs-lieux de *location*). Correspondant à l'exercice de fonctions commerciales de toute nature (en particulier la vente d'articles importés), une telle dispersion met en contact une partie au moins des membres de la diaspora avec les populations rurales du pays.

Répartition géographique de la diaspora indienne au Kenya d'après le recensement de 1989*

Classement par districts		
	Population	% de la population totale
Mombasa	24619	5,33
Nairobi-ville	45195	3,42
Kisumu	3475	0,53
Uasin Gichu (Eldoret)	2089	0,47
Isiolo	300	0,43
Nakuru	2516	0,3
Lamu	161	0,28
Kilifi (Malindi)	1188	0,2
Nyeri	982	0,16
Meru	1766	0,15
Kiambu	1322	0,14
Kajiado	314	0,12
Laikipia (Nanyuki)	252	0,12
Transzoia (Kitale)	433	0,1
Kwale	366	0,1
Tana River	116	0,09
Taita-Taveta	162	0,08
Embu	255	0,07
Garissa	87	0,07
Samburu	85	0,07
Bungoma	426	0,06
Narok	218	0,05
Kericho	457	0,04
Kitui	206	0,04
Sud Nyanza	205	0,04
Nyandarua	125	0,04
Machakos	443	0,03
Kirinyaga	150	0,03
Baringo	91	0,03
Marsabit	72	0,03
Marakwet	61	0,03
Kakamega	407	0,02
Nandi	80	0,02
Turkana	35	0,02
Wajir	24	0,02
Kisii	175	0,01
Muranga	166	0,01
Siaya	71	0,01
Busia	25	0,002
West Pokot (Kapenguria)	18	0,001
Mandera	8	0,001

(*) chiffres classés en pourcentages dégressifs de la population totale)

Source : recensement de 1989 et calculs de pourcentages effectués par l'auteur

Classement par provinces		
Population indo-kényane		en % de la pop. provinciale
Province de la Côte (avec Mombasa-ville)	26614	1,45
Province centrale (avec Nairobi-ville)	47940	1,07
Rift Valley	6736	0,13
Province de Nyanza (Kisumu)	3926	0,11
Province de l'Est	3037	0,09
Province centrale (sauf Nairobi-ville)	2745	0,09
Province de l'Ouest	858	0,04
Province du Nord-est	51	0,03

Indépendamment de Nairobi et de la province côtière, la concentration de la population indienne dans la partie occidentale du pays (Kisumu, Nakuru, Eldoret) est en rapport avec la densité urbaine beaucoup plus qu'avec la densité démographique en général. C'est ainsi que le district de Busia ne comprenait en 1989 que 25 représentants de la communauté indienne pour une population de 400 000 habitants. Il en était de même des districts de Kisii (175 Indiens pour 11 37 000 habitants), de Sud-Nyanza (205 Indiens pour plus d'un million d'habitants), ou encore de Siaya (71 Indiens pour 639 437 habitants). Par exception, toutefois, les districts de Muranga en pays gikuyu, de Machakos en pays kamba, de Kakamega en pays luhya avaient une faible population indienne alors que le district de Meru comptait une population indienne élevée par rapport à la densité urbaine. Quoique la part de la population indienne établie dans les villes secondaires ait globalement baissé depuis deux ou trois décennies (comme on le verra un peu plus loin), sa répartition géographique relative (qui donne un avantage à l'ouest et au centre par rapport aux autres régions du Kenya) ne semble pas avoir connu depuis lors d'importantes variations.

**Répartition régionale des associations relevant de l'Hindu Council en 2001
(Hindous, Jaïns, Sikhs)**

Nairobi :	60 associations (toutes les communautés représentées sauf les Bathya et les Bhoi)
Mombasa :	25 associations (dont Bathya et Bhoi)
Eldoret :	14 associations (Brâhmanes, Jaïns, Lohana, Patel, Sikhs + associations régionales et religieuses)
Kisumu :	11 associations (Brâhmanes, Jaïns, Lohana, Patel, Sikhs, Wanza + associations régionales et religieuses)
Nakuru :	11 associations (Brâhmanes, Jaïns, Kshatrya, Lohana, Patel, Sikhs + associations régionales et religieuses)
Autres villes dans lesquelles existent des associations :	Embu (Hindous, Jaïns), Kakamega (Sanatanistes), Kericho (Hindous), Kisii (Hindous), Kitale (Jaïn), Machakos (Hindous), Meru (Jaïns, Sikhs), Nanyuki (Hindous), Nyeri (Hindous, Jaïns), Thika (Hindous, Jaïns, Sanatanistes)

Source : enquête de l'auteur (2001)

À Nairobi même, l'évolution de la population indienne a suivi, à quelques nuances près, celle de la population indo-kényane en général. En forte augmentation jusqu'à la fin des années 1940 (passant de moins de 17 000 en 1931 à près de 44 000 en 1948), elle doubla ensuite jusque 1962 avant de régresser fortement au début des années 1970. Au cours de cette dernière période — et plus encore de 1970 à nos jours — la population totale de la capitale connut une croissance supérieure à 2000 %. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale (1948), les Indiens formaient plus du tiers (43 749 personnes) des habitants de Nairobi. Quoique, depuis lors, leur nombre ait augmenté d'environ 50 %, ils n'en représentent plus aujourd'hui que 2,8 % (environ 65 000 personnes).

Évolution de la population indienne de Nairobi par rapport à la population totale de la ville

	Population totale	Indiens	Part de la population indienne (%)
1911	14 161	3762	26,7
1948	118 976	43 749	36,8
1962	343 500	86 453	25,17
1979	827 775	40 371	4,9
1989	1 324 570	45 196	3,4
1999	2 300 000	65 000*	2,6*

Source : *Kénya Annual Colonial Report* et *Kénya Population Census*. Nairobi, Central Bureau of Statistics, Ministry of Economic Planning and Development

* Évaluation de l'auteur

Un dernier aspect de la répartition démographique de la minorité d'origine indienne au Kénya consiste dans le gonflement relatif de la part de la capitale comparée aux chiffres enregistrés dans le reste du pays. Jusqu'au début des années 1930, il y avait presque autant d'Indiens à Mombasa qu'à Nairobi et presque le tiers des communautés immigrées étaient dispersées dans les villes secondaires. La supériorité numérique de Nairobi s'est accusée à partir de 1948 (42,8 %) avant d'atteindre son maximum en 1979 (62,66 %). Remise en cause au cours de la décennie de 1980 (probablement en raison des manifestations xénophobes de 1982), elle s'est relevée aujourd'hui, la ville de Mombasa confirmant une certaine stabilité de sa population. De son côté, la population des villes secondaires n'a pas cessé de diminuer et ne représente probablement plus aujourd'hui qu'environ 16 % du total.

Part de la population indienne à Nairobi par rapport à la population indienne du Kénya (en pourcentages)

	1931	1948	1962	1979	1989	1999
Nairobi	38,6	42,8	48,9	62,66	50,7	54,7 (estimation)
Mombasa	29,7	26,2	24,8	27,6	29,2 (estimation)	
Reste du Kénya	31,7	31	26,3	21,6	16,1 (estimation)	

Sources : *Kénya Annual Colonial Report*, *African Population of Kénya Colony and Protectorate*, *Kénya Population Census* et évaluations de l'auteur

Des professions tournées vers le commerce, l'industrie et les services

Dotés d'un statut politico-social intermédiaire entre les Européens et les Africains, les Indiens occupaient à l'époque coloniale des fonctions également intermédiaires dont ils s'étaient assuré une sorte de monopole : bureaucratie administrative, commerce, services. Si l'indépendance a fait disparaître les dispositions statutaires discriminatoires, les membres de la diaspora asiatique ont — à l'exception des fonctions administratives — conservé (et, à certains égards, élargi) les positions économiques qui étaient autrefois les leurs. Omniprésents dans les activités de commerce patenté (gros et détail), ils détiennent également d'importantes participations dans le secteur bancaire, les assurances, les services, l'hôtellerie et contrôlent bon nombre d'entreprises industrielles (construction, métallurgie, petite mécanique, verre, chimie et produits pharmaceutiques, industries alimentaires, textile et habillement, ameublement, montage et composants automobiles, électricité, bois et charpente, etc.). Des pourcentages élevés de Kenyans d'origine indienne figurent également parmi les membres des professions libérales (avocats, experts-comptables, architectes, médecins, chirurgiens-dentistes).

La persistance au Kenya de ce qu'il faut bien appeler une division ethnique du travail entre Africains et communautés immigrées est assortie du maintien, au sein de ces dernières, de spécialisations statutaires d'origine religieuse qui perpétuent les cadres anciens de la division des castes. Quoique la pérennité de ces orientations professionnelles ne soit pas absolue (aucune profession ne paraissant aujourd'hui absolument cloisonnée), elle oriente largement les parcours individuels sans exclure, au demeurant, d'importantes promotions économiques de la part des catégories les plus modestes. C'est ainsi que, parmi les hindouistes, les Soni (appartenant à la sous-caste des orfèvres) détiennent aujourd'hui la totalité des officines d'horlogerie et joaillerie et contrôlent le commerce des pierres précieuses. De même, les Dhobi (sous-caste des blanchisseurs) possèdent un monopole des entreprises de nettoyage-repassage. Les Muchi (sous-caste des cordonniers) dominent les métiers du cuir et de la chaussure (fabrication, commerce de gros et de détail). Les Lohana (sous-caste de commerçants en tissus) conservent leur emprise sur le gros commerce des textiles tandis que les Wanza Darji (tailleurs) sont spécialistes des vêtements de confection. Des évolutions comparables sont observables ailleurs que chez les hindouistes *stricto sensu*. Tel est le cas chez les Sikhs où le groupe des Ramgarhia (Tarkhan, Râj, Luhar)

s'impose dans les entreprises du bâtiment et le secteur automobile (mécanique automobile, vente de pièces détachées, stations-service, etc.). D'autres catégories ont connu des évolutions de caractère plus progressif. Propriétaires de salons de coiffure élégants à Nairobi, les Nayee (sous-caste des barbiers) sont aussi médecins et chirurgiens, continuum symbolique analogue à celui que l'Europe a connu depuis trois siècles. Les Sutar, anciennement charpentiers, sont aujourd'hui entrepreneurs de travaux publics, architectes, ingénieurs, etc.

En liaison ou non avec les appartenances de caste, il existe également des spécialisations attachées — pour des raisons circonstancielles ou doctrinales — à des origines régionales ou religieuses. C'est ainsi que les communautés schismatiques (musulmans ismaéliens, Jaïns), plus tolérantes vis-à-vis du commerce de l'argent, ont maintenu leur emprise sur certaines activités financières : banque, assurance, commerce au long cours.

Caractéristiques religieuses et régionales de la population indienne

Originaires pour l'immense majorité d'entre eux des provinces du nord-ouest du sous-continent (Sindh pakistanais, Punjâb indo-pakistanais, Gujarât indien), les Indiens forment au Kénya une micro-société qui évoque une sorte d'Inde en réduction.¹ À peu près toutes les communautés sociales et religieuses existant en Inde sont représentées, quoique dans des proportions qui ne réfléchissent pas exactement la situation de l'ancienne métropole. Tandis que les musulmans — et, à l'intérieur du groupe des musulmans, les chiïtes — occupent au Kénya une part très supérieure à celle de l'Inde (35 à 40 % de musulmans au lieu de 14 % ; 46 % de chiïtes au lieu de 15 %), les populations de statut moyen et moyen inférieur — correspondant

¹ Au début des années 1960, d'après Agehananda Bharati, 70 % des Indiens établis au Kénya étaient originaires du Gujarât (Ghai & Ghai 1965 : 20). En 1989, parmi les Indiens ne possédant pas la nationalité kenyane, 80,1 % étaient citoyens indiens (78,5 % à Nairobi), 5,2 % pakistanais (5,4 % à Nairobi), et 14,7 % (16,1 % à Nairobi) d'une autre nationalité (calculs effectués d'après les chiffres du recensement). Il n'existe pas d'information sur la pyramide des âges. En 1989, le *sex ratio* pour l'ensemble de la diaspora était davantage déséquilibré à Nairobi (116 %) que dans l'ensemble du Kénya (112 %, Bocquier, 2001 : 45–47). Cette seule information est trop générale pour servir à commenter les difficultés rencontrées par les Indiens dans la mise en œuvre de leurs pratiques endogamiques.

notamment à la catégorie statutaire des *vaiśhya* chez les hindouistes — y sont explicitement sur-représentées (aucune certitude, comme on le verra, ne pouvant être établie à l'égard de ces appartenances)². Au sein du groupe dit localement « hindou », la part des organisations schismatiques et dissidentes (Jâins, Sikhs, etc.) y est anormalement élevée (35% au total au lieu de 7 % en Inde ; 22,9 % de Jâins au lieu de 0,3 % en Inde).³

Répartition de la population indienne au Kénya par communauté d'appartenance

	1931	1948	1962	1999**
Hindous	19 748 (45,3 %)	51 395 (52,6 %)	97 841 (55,4 %)	56 %
Musulmans*	15 006 (34,4 %)	27 585 (28,2 %)	40 057 (22,7 %)	35,8 %
Sikhs	4427 (10,1 %)	10 621 (10,9 %)	21 169 (12 %)	6,6 %
Chrétiens	4131 (9,5%)	7613 (7,8 %)	16 524 (9,3 %)	1,6 %
Autres	311 (0,7 %)	473 (0,5 %)	1022 (0,6%)	-

Source : Ominde, 1984 : 35 et évaluation de l'auteur

* Tandis que la proportion des Hindous augmente régulièrement, la part des musulmans diminue jusqu'en 1962 avant de remonter ensuite.

** Évaluation de l'auteur

Les Indo-Kényans sont organisés en une centaine de communautés associatives, elles-mêmes regroupées en fédérations communautaires conformément aux trois critères de l'appartenance religieuse (*śhri mandal* ou *jamaat*), de la région d'origine (*vanik*) et du statut socio-professionnel (*gnati*). Cette dernière variable, moins explicite chez les musulmans et les hindous dissidents, est systématiquement présente chez les hindous orthodoxes sous la forme classique de l'appartenance de caste (*varna* ou « couleur ») et plus encore de l'affiliation à une sous-caste (*jati* u *gnati*). Suivant les distinctions établies par les lois de Manu, il y a, comme chacun sait,

² La part des musulmans indiens au Kénya a augmenté depuis le début des années 60 (22,7 % en 1962 d'après Gregory, 1993 : 12), essentiellement au détriment des Sikhs et des chrétiens.

³ Parmi les explications avancées de la faible proportion d'hindous orthodoxes au Kénya figure l'interdiction faite à ces derniers par les lois de Manu de franchir les mers sous peine d'une déchéance de statut entraînant une réincarnation au rabais. Sans exclure cette hypothèse, il faudrait vérifier sa validation dans toutes les diasporas indiennes du monde sans compter que d'autres interprétations peuvent, en tout état de cause, être envisagées (Adam, 2003).

quatre *varna* dans le panorama symbolique qui préside au découpage de la société hindoue : les brâhmanes (prêtres), les *kshatrya* (guerriers, détenteurs du pouvoir politique), les *vaishya* (agriculteurs, artisans, commerçants), les *sudra* (serviteurs). Les *varna* sont à leur tour divisés en une multitude de sous-castes, sans parler des deux catégories présentes en Inde (mais formellement absentes au Kénya) des intouchables (hors-*varna*, appelés *harijan* ou *dalit* en Inde, exclus, en principe, du système des castes) et des aborigènes (animistes appartenant aux minorités nationales). Alors que l'islam rejette le principe des castes et son corollaire, la métempsycose, les musulmans indiens reconnaissent de fait l'existence de ce découpage statutaire, de même qu'ils partagent avec les hindous de multiples caractéristiques culturelles : communauté de langue, code de politesse et rituels profanes, habillement et esthétique du corps, traditions alimentaires, musique et danse, architecture et ameublement, etc.

Population d'origine indienne au Kénya en 2002 (d'après les enquêtes de 2001 et 2002)

	Kénya	Nairobi	Mombasa	Autres
Total ¹ dont :	120 000	65 000	35 000	20 000
Hindous dont :	75 000	45 000	16 500	13 500
Patel ^{***}	20 000	13 000	3 000	4 000
Jains ^{***}	6 000	10 500	4 000	1 500
Lohana ^{***}	5 500	3 000	1 500	1 000
Sikhs ^{***}	8 000	4 500	400	3 100
Autres et non recensés*	25 500	14 000	7 600	3 900
Musulmans dont :	43 000	18 200	18 300	6 500
Sunnites*	23 000	5 900	13 300	3 800
Ismaéliens**	10 000	8 000	1 000	1 000
Bohra**	6 500	2 500	3 000 ?	1 000 ?
Ithnasheri**	3 500	1 800	1 000 ?	700 ?
Chrétiens***	2 000	1 800	200	

* Évaluation de l'auteur

** Évaluation approximative des institutions représentatives

*** Chiffres de l'Hindu Council

Si l'organisation communautaire des Indiens est en conformité avec leurs divisions religieuses et régionales et leurs usages propres d'endogamie, elle a été grandement facilitée par la politique coloniale d'*apartheid* pratiquée par les Britanniques. C'est ainsi que l'exclusion des lieux publics fréquentés par les Anglais (écoles, bibliothèques, hôtels,

hôpitaux, clubs sportifs) a contraint les Indiens à créer leurs propres établissements, en particulier de nombreux foyers d'hébergement destinés aux commerçants en déplacement.

Part des groupes religieux dissidents et schismatiques par rapport à la population indienne de confession hindouiste (2002)

	Kénya		Nairobi		Inde
	Nombre	%	Nombre	%	%
Jâins	16 000	21,5%	10 500	22,9%	0,7%
Sikhs	8000	10,7%	4500	10%	2%
Autres (Swâminarayan, Arya Samâj, etc.)	2000	2,8%	1600	4,1%	4,3%
Total		35 %		37%	7%

Source : enquête de l'auteur

Par ailleurs, le niveau d'organisation des communautés n'est pas une spécificité de l'appartenance religieuse, mais est corrélé avec le statut social hérité ou acquis et, plus généralement, avec le niveau moyen d'éducation. Les communautés les plus organisées sont également les plus prospères et les mieux établies socialement (Ismaéliens, Bohra, Jâins, Lohana).

Tableau des communautés indo-kényanes au Kénya et à Nairobi (2002)

	Nairobi	Kénya
Hindouistes		
-Brâhmanes	700	1500
-Kshatrya Râjput	100	100
-Lohana (commerçants)	3000	5500
-Bathia (courtiers maritimes)	50	200
-Patel (commerçants, ex-paysans) (dont Swâminarayan)	13000 650	20000 1000
-Bhoi (transporteurs)	0	50
-Wanza Darji (tailleurs)	850	1000
-Gurjar Sutar (charpentiers)	100	130
-Dhobi (blanchisseurs)	150	500
-Mochi (cordonniers)	230	245
-Nayee (barbiers)	350	400
-Luhar (forgerons)	0	50
-Soni (orfèvres)	500	700
-Kumbhar (potiers)	300	500
-Punjâbi Arya Samaj (groupe religieux régional hostile aux castes)	1000	1500
-Maharashtra Mandal (groupe régional)	350	400

Hindouistes dissidents	Nairobi	Kénya
-Jâïns (dont Oshwal)	10500 9000	16000 12000
-Sikhs	4500	8000
Musulmans sunnites		
-Balutchi (soldats)	50	150
-Cutchi (Badala, Kumbhar, Luhar, Hajam, Dhobi)	2000	7500
-Kokni (marins)	100	400
-Memon (commerçants)	1500	5000
-Punjabî	2200	10000
Musulmans chiïtes		
-Ismaéliens	8000	10000
-Bohra	2500	6500
-Ithnasheri	1800	3500
Parsis	50	50
Chrétiens	1800	2000

Source : enquête de l'auteur

Le groupe des hindouistes

Majoritaires au Kénya, les hindouistes sont également majoritaires à Nairobi où ils représentent environ 45 000 personnes, soit 70 % (si on y inclut les Sikhs) du total des Indo-Kényans. À Mombasa, en revanche, le nombre de musulmans l'emporte sur celui des hindous, lesquels représentent seulement 48 % du total de la population originaire du sous-continent. Exemple de regroupement fédérateur propre aux situations de diaspora (mais peu imaginable en Inde), l'*Hindu Council of Kenya* (H.C.K.) rassemble à la fois les hindous orthodoxes, encore appelés Sanathan Dharmist (environ 50 000 personnes pour l'ensemble du Kénya), les Jâïns (16 000 personnes au Kénya), les Sikhs (environ 8 000 personnes), ainsi que divers adeptes de courants hindous minoritaires (Arya Samâj, Swâminarayan, etc.). À l'intérieur du groupe hindou, une quinzaine d'organisations correspondent à des découpages statutaires fréquemment recouverts d'un habillage régional (*brâhmin* et *ksbatrya*, ainsi que les différents *jati* ou sous-castes propres aux grandes catégories des *vaisbya* et des *sudra*). Les communautés statutaires possèdent souvent des spécificités religieuses (cultes à des divinités locales ou fidélité à des gourous particuliers). Vestiges contemporains nullement abolis de la réalité

ancienne du système des castes en situation de diaspora, ces associations font cependant bon ménage avec les organisations réformistes déjà mentionnées (Jaïns, Sikhs, etc.), largement sur-représentées au Kénya, et dont le moteur doctrinal repose le plus souvent sur le rejet des castes.

On sait que, quoique formant l'un des piliers du système des castes, le principe de spécialisation héréditaire peut faire l'objet de distorsions importantes, l'Inde offrant maints exemples de mobilité collective (les exemples de mobilité individuelle étant, en revanche, beaucoup plus rares). Lorsque ces transformations de statut s'opèrent de manière ascendante, elles sont fréquemment accompagnées d'un travestissement de la généalogie destiné à masquer l'infraction à la règle de l'hérédité (Bouglé, 1969 : 11–26, en particulier 19n). À la faveur des conversions professionnelles opérées au début du siècle et de la promotion scolaire des nouvelles générations, les circonstances de l'émigration offraient aux Indiens du Kénya des conditions particulièrement favorables à cette mobilité en même temps qu'elles permettaient de faire jouer l'amnésie des origines. Ainsi s'expliquent probablement la proportion inhabituellement élevée du groupe des *vaiśhya* (qui forment plus de 90 % du total des hindous) en même temps que l'absence inhabituelle des *sudra* déclarés (et, *a fortiori*, des intouchables) dans l'inventaire des autonymes.

Les hindous possèdent au Kénya plus d'une centaine de temples, à peu près autant de lieux de réunion (clubs, terrains de sports, salles de spectacle, etc.) et quelques dizaines d'établissements scolaires, en particulier à Nairobi. Parmi les plus importantes des communautés hindoues figurent les Lohana, les Patel (orthodoxes), les Jaïns et les Sikhs (dissidents). En marge de ces communautés, d'autres dissidents hindouistes ultra minoritaires exercent une influence religieuse de premier plan. Il s'agit des Arya Samâj et des Swâminarayan.⁴

⁴ L'auteur est redevable à l'ouvrage de Cynthia Salvadori de nombreuses informations concernant l'histoire des communautés, en particulier hindoues et chrétienne-goanaise (Salvadori, 1983). Hormis les travaux académiques (fort peu nombreux sur la question), les autres sources d'information sont le HCK (pour l'ensemble des hindous) et les représentants des diverses communautés.

Les brâhmanes

Les brâhmanes représentent environ 2 % de la population de l'Inde (20 millions de personnes) et un peu moins de 1,3 % des hindous du Kénya (entre 1300 et 1800 personnes, dont 700 à 900 à Nairobi, 300 à 500 à Mombasa, le reste à Kisumu, Nakuru, Thika, Eldoret et Nyeri). Les brâhmanes du Kénya ont formé en 1931 la *Kénya Brâhma Sabha* (association des brâhmanes du Kénya). Ils possèdent un temple important à Nairobi (le *Laxmi Narayan Temple*) et un autre à Mombasa. Outre la fonction de prêtre (*pujari* ou *shastri*), que peu d'entre eux exercent en réalité, les brâhmanes sont, à l'exception des tâches les plus impures (tanneur, blanchisseur, etc.), autorisés à embrasser un nombre quasi illimité de professions : enseignant, avocat, journaliste, fonctionnaire, soldat, commerçant, cuisinier (le caractère de « pureté permanente » des brâhmanes permettant de préserver autrui des contacts considérés comme polluants par les adeptes de l'hindouisme). C'est ainsi que, issus de familles pauvres du Gujarât, certains brâhmanes du Kénya s'établirent d'abord comme cuisiniers, pâtisseries ou restaurateurs. Quoique ces professions aient été conservées par quelques uns, la plupart des brâhmanes, toutefois, sont engagés aujourd'hui dans des carrières académiques, juridiques ou financières. Comme c'est souvent le cas dans d'autres contextes culturels, on observe dans les familles de brâhmanes la volonté fortement affirmée de « ne pas déchoir », se traduisant en particulier par le souci obsessionnel d'assurer aux enfants une éducation de premier ordre, généralement au prix d'une coûteuse expatriation.

Les Kshatrya Râjput

Strictement endogames et très fiers de leurs origines, les Râjput se considèrent comme les seuls *kshatrya* authentiques du Kénya. Formant dans le Râjasthan, d'où ils sont originaires, une minorité d'un million de personnes, ils se disent, d'après Cynthia Salvadori (1983 : 111) descendants des Huns qui envahirent l'Inde au V^e siècle après J.C. Les Râjput ajoutent fréquemment à leur nom le suffixe Sinh (variante de Singh ou Sikh signifiant « lion », endonyme métaphorique également adopté par les Sikhs). Venus au Kénya avec le chemin de fer, la plupart des Râjput s'installèrent dans la région de Nakuru pour y pratiquer le commerce en tout genre, activité qui est permise aux *kshatrya* dans les situations de nécessité. Au nombre d'environ 700 à la fin de la période coloniale, beaucoup d'entre eux quittèrent le pays au

cours des années 70. Il ne subsiste guère au Kénya qu'une centaine de Râjput, la moitié à Nairobi, le reste à Nakuru et Kisumu.

Les Vaishya

Si l'on en croit les intéressés, les *vaishya* représentent l'immense majorité des hindous du Kénya. Ils sont répartis en une douzaine de sous-castes (*jati* ou *gnati*), parmi lesquelles plusieurs se réclament d'une lointaine origine *kshatrya*, ascendance qui leur est contestée par les Râjput. Leurs membres masculins portent le sabre et le turban à l'occasion des cérémonies rituelles, en particulier les mariages. Il s'agit des fragments régionaux de sous-castes diverses : Lohana, Bathia, Bhoi, Darji, Patidar ou Patel.

Les Lohana portent le nom de l'une des 18 sous-castes de *kshatrya*. Toutefois, selon leur région d'établissement, les Lohana se réclament en Inde de *varna* différents : si, dans le Cutch, ils s'affirment *kshatrya* et parfois brâhmanes, dans le Sindh, ils se reconnaissent simplement *vaishya* (Lachiaier, 1999 : 52-53). Au Kénya, ils forment une importante communauté d'au moins 5 500 personnes (3 000 à Nairobi, 900 à Kisumu, 1500 à Mombasa), la plupart originaires du Gujarât (Kâthiâwâr). Pour la majorité d'entre eux, leurs ancêtres sont des commerçants en textiles émigrés à Zanzibar au XIX^e siècle, puis établis à Mombasa, Nairobi, dans l'ouest du Kénya (Kisumu, Kisii, Nakuru) et à Kampala. Hindouistes militants, les Lohana ont pris une part active à la construction d'établissements scolaires et représentent une fraction prospère et influente des hindous de Nairobi.

Issus d'une sous-caste d'agriculteurs du Gujarât, les Patidar, surnommés Patel, se réclament néanmoins d'une lointaine et vague origine *kshatrya*. Ayant servi en nombre comme petits fonctionnaires de l'administration moghole, ils furent au XIX^e siècle recrutés dans les mêmes fonctions par les Britanniques. C'est à ce titre que s'établirent au Kénya les premiers immigrés. Quoiqu'il y eut ensuite quelques Patel enrôlés comme ouvriers sur le chantier du chemin de fer et que d'autres encore se fussent laisser séduire par le projet avorté de petit colonat agricole, la plupart des Patel d'aujourd'hui sont les descendants de commerçants et d'artisans (maçons) arrivés au Kénya dans l'entre-deux guerres ou au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Au nombre d'environ 20 000 personnes au Kénya (13 000 à Nairobi), les Patel sont divisés en deux principales communautés de rang inégal : les Kaira Leva Patel de la région du Kâthiâwâr ont le statut le plus élevé (fonctionnaires, ingénieurs, enseignants, etc.). Ils sont environ 2500

personnes à Nairobi et 800 à Mombasa. Les Cutchi Leva Patel, beaucoup plus nombreux (10 500 à Nairobi, 2200 à Mombasa), ont un statut inférieur. Pour certains Kaira Leva, ils ne peuvent pas être comptés au nombre des Patel à proprement parler. En même temps qu'ils assuraient leur promotion économique, nombre de Cutchi Leva Patel ont renoncé aux occupations de boutiquiers pour devenir entrepreneurs (en particulier les anciens maçons). Alors que les Kaira Leva sont tous des hindous orthodoxes, les Cutchi sont, pour une part d'entre eux, des adeptes de la secte Swâminarayan. À l'instar de la plupart des autres communautés indo-kenyanes, les Patel n'ont pas renoncé à leurs attaches coutumières tout en affichant volontiers leur réussite sociale dans les clubs et autres cercles mondains. La rumeur publique leur attribue également une participation importante à la franc-maçonnerie.

Convertis dans le commerce, les Bhatia ou Bathya se réclament d'un ancêtre éponyme *râjput* qui fut prince de Lahore. Fiers de cette origine *kshatrya*, ils se veulent absolument endogames. Dispersés dans tout l'ouest de l'Inde (Râjasthan, Sindh, Gujarât, Madhya Pradesh, Maharashtra), mais surtout présents dans le Gujarât et à Bombay (où ils détiennent aujourd'hui d'importantes positions commerciales), ils participèrent depuis le XVIII^e siècle au grand commerce de l'Océan Indien. À Zanzibar et à Lamu (où ils ont disparu aujourd'hui), ils figurèrent parmi les commerçants indiens les plus anciennement établis et y acquirent le surnom de « Swahili » (Salvadori, 1983 : 97-98). Fondateurs de l'*Hindu Union Siva Temple* à Mombasa, les Bhatia sont attachés à l'orthodoxie religieuse. Au nombre d'environ 350 au Kenya (dont 275 à Mombasa), ils sont aujourd'hui très présents dans le commerce automobile (concessions automobiles, vente de pièces détachées, stations-service).

Se réclamant également d'une origine *kshatrya*, les Bhoi (de la sous-caste des *bhoi*, porteurs de palanquins ou transporteurs) sont, à la différence des Bathia, d'un niveau économique assez modeste. Originaires du Gujarât, ils sont nombreux en Tanzanie (plus de 2000 personnes), pays où ils exercent des professions de transporteurs ou d'artisans (tailleurs, charpentiers, étameurs, imprimeurs). Au Kenya, ils forment une minuscule communauté d'environ 50 personnes, toutes établies à Mombasa.

Originaires de la région du Kâthiâwâr, mais ayant également des attaches dans le Sindh pakistanais (où subsistent certains de leurs temples), les Wanza Darji appartiennent à la sous-caste des tisserands et tailleurs (*darji*). Ils se veulent d'anciens *kshatrya* ayant échangé l'épée

contre des ciseaux (Salvadori, 1983 : 114). Présents à Zanzibar dès le XIX^e siècle, ils s'établirent en nombre au Kénya au début du XX^e siècle comme tailleurs, commerçants en vêtements de confection et en tissus. Aujourd'hui au nombre d'environ 1000 personnes (850 à Nairobi, le reste à Mombasa, Kisumu, Nakuru, Thika, Machakos), ils forment une corporation très soudée d'environ 25 clans, fortement attachée à leur profession (*Ibid.* 1983 : 115). Réunis dans l'association Shree Wanza Union, les Wanza Darji affichent des idées progressistes en matière sociale : ils militent pour la réduction des prestations matrimoniales, assurent accepter le divorce et le remariage des épouses veuves ou divorcées.

Un autre groupe de Darji, les Jilla Navsari Darji, est originaire de la région du Surât, au sud du Gujarât. Leur nombre ne dépasse pas 50 personnes.

Appartenant à la sous-caste des *sutar* (charpentiers), les Gurjar Sutar sont originaires de la région de Jamnagar (Gujarât). Venus au Kénya, dans leur majorité, comme ouvriers du chemin de fer, ils figurent parmi ceux n'ayant pas regagné l'Inde à la fermeture du chantier, au début du XX^e siècle. Certains d'entre eux, toutefois, réussirent rapidement à assurer leur promotion sociale. C'est ainsi que dès 1920 un architecte *sutar* dessina, dans un style moderniste, la grande mosquée des Ismaéliens à Nairobi (Salvadori, 1983 : 101). Nombre de Sutar sont aujourd'hui entrepreneurs de travaux publics ou ingénieurs. D'après l'annuaire de l'HCK, la communauté serait réduite à un effectif de 127 personnes, dont la majorité à Nairobi (HCK, 1998 : 109). Les Gurjar Sutar possèdent à Mombasa le Vishwa Karma Temple.

Originaires de la région du Kâthiâwâr, les Râjput Dhobi appartiennent à la sous-caste des blanchisseurs (*dhobi*). Ils revendiquent curieusement une origine *kshatrya* et arborent le sabre dans leurs cérémonies quoique leur statut professionnel ne soit guère compatible avec cette appartenance. Établis surtout à Mombasa, leur nombre est passé d'environ 1100 personnes en 1960 à environ 500 aujourd'hui (150 à Nairobi et au moins 300 à Mombasa), la plupart d'entre eux encore attachés aux métiers apparentés à la blanchisserie (laveries automatiques, pressings, etc.). Comme tous les Indiens de petite condition, ils manifestent leur attachement au Kénya et récuse la perspective d'une nouvelle expatriation.

Les Pattni et Girnar Soni sont des hindous originaires du Sindh et du Cutch, mais, comme le rappelle Cynthia Salvadori (1983 : 108), il

y a également des *soni* (sous-caste des orfèvres) de confession jaïn et musulmane (surtout bohra), presque tous exerçant la profession de leurs ancêtres. Au nombre d'environ 700 au Kénya (500 à Nairobi, 200 à Mombasa), ils représentent une riche corporation, en possession de la plupart des ateliers et magasins de joaillerie et d'orfèvrerie. À défaut de pouvoir réussir dans cette branche, devenue concurrentielle au Kénya, certains se sont spécialisés dans la vente de l'artisanat africain (*curios shops*), en particulier à Nairobi.

Groupe de statut inférieur appartenant à la sous-caste des *mochi* (cordonniers), les Mochi Kathiâwâri sont venus de la région du Kâthiâwâr (Gujarât). Ils se répartissent en deux groupes : les Jamsari et les Surdi. En dépit de très nombreux départs en direction de l'Angleterre au début des années 1980, les premiers sont encore une cinquantaine au Kénya, les seconds environ 200, la plupart établis à Nairobi. Plusieurs d'entre eux n'ont pas renoncé à leur métier de cordonnier (une dizaine à Nairobi). Une petite minorité, ayant réussi sa promotion économique, s'est spécialisée dans le commerce des chaussures. La plupart, toutefois, sont des salariés de condition plutôt modeste.

Membres de la sous-caste des *nayee* (barbiers), les Nayee Limbachia et Meisuria sont originaires de la région de Jamnagar (Gujarât). Venu avec le chemin de fer, la majorité d'entre eux a regagné l'Inde à la fermeture du chantier ou peu avant la Première Guerre mondiale (HCK, 1998 : 25). Au nombre d'environ 1500 personnes à la veille de l'indépendance, ils forment aujourd'hui une communauté réduite à 400 personnes, tenanciers de salons de coiffure, ou encore commerçants en cosmétiques, coutellerie, etc. (350 à Nairobi, 50 à Mombasa). En dépit du statut modeste attaché à cette profession, une petite minorité a embrassé la carrière de médecin ou de chirurgien.

Issus de la sous-caste des forgerons (*luhar*), les Luhar sont originaires du Punjâb. Venu, comme les Gurjar Sutar et les Nayee, avec le chemin de fer, ils représentent un vestige d'une communauté ayant presque entièrement regagné l'Inde il y a presque un siècle. Il subsistait au Kénya une centaine de Luhar au début des années 1980 (Salvadori, 1983 : 105). Ce chiffre est depuis lors descendu à une cinquantaine, tous résidant à Mombasa.

Divisés en deux groupes originaires de la région du Kâthiâwâr et du Surât (Gujarât), les Kumbhar (ou Prajapati) Sorothia et Surât appartiennent à la sous-caste peu considérée en Inde des *kumbhar* ou

prajapati (potiers). Ayant été autrefois embauchés au Kénya comme manœuvres du bâtiment ou charpentiers, ils ont parfois réussi ensuite dans les entreprises de construction et de travaux publics. Aujourd'hui réduits à un effectif de 500 personnes (contre 2500 au début des années 60), ils exercent des professions diverses (essentiellement à Nairobi et Mombasa). Avec les Bhoi, les Mochi et les Dhobi, ils représentent les fractions les moins prospères de l'ensemble des hindous.

Les communautés régionales non statutaires : Hindous Punjâbi et Maharashtra Mandal

Adeptes par ailleurs de deux courants religieux (les Sanatanistes et les Arya Samaj, décrits *infra*), le groupe dit des Hindous du Punjâb réunit des Punjâbi issus de différentes castes (essentiellement *kshatrya* et *vaishya*), mais affectant de n'en point faire état. Ayant, sous l'égide des souverains moghol, cohabité pendant des siècles avec des musulmans de différentes confessions, les hindous punjâbi affichent des opinions libérales, respectent peu les prescriptions végétariennes, tolèrent les transgressions aux interdits endogamiques, y compris parfois avec des musulmans et des Sikhs originaires de la même région de l'Inde. Ils affichent des objectifs d'intégration citoyenne et encouragent la mixité avec les Africains (mais demeurent, dans les faits, fort timides à cet égard). Le seul député indien au parlement kényan fut un Punjâbi.

Comparable au groupe des Punjâbi, le Maharashtra Mandal, réunit des hindous orthodoxes de divers *jati* (Iohana, Patel, Bhatia, etc.) originaires de l'État indien du Maharashtra (Bombay). Fondé par d'anciens fonctionnaires de la colonie britannique, ses 400 membres (environ 80 familles) représentent en majorité des professions non commerçantes (architectes, médecins, ingénieurs et cadres d'entreprises, etc.).

Les communautés religieuses dissidentes : Arya Samâj, Swâminarayan, Jaïns, Sikhs

La secte Arya Samâj est une résurgence de la religion védique des origines apparue au XIX^e siècle sous l'impulsion du sage Swâmi Dayanand (né en 1824 dans le Kâthiâwâr). Selon Swâmi et ses disciples, la roue de l'univers (*chakran*) produit dans son mouvement une dégradation de la pureté primitive (*purna*) qui engendre l'impureté (*appurna*), le polythéisme et l'inégalité entre les hommes. Tout en

reconnaissant la division héréditaire des trois fonctions (*varna*), les Arya Samâj rejettent donc le principe des sous-castes (*jati*) et le culte des idoles. Le mot d'ordre des Arya Samâj est : un Dieu, une religion, une humanité. Considérant que le système des castes est engendré par l'impureté et la mauvaise conduite, contraignant ainsi les âmes à la transmigraton, ils prônent la libération immédiate par le yoga, etc. À l'exemple de Swâmi Dayanand, le sage fondateur, les Arya Samâj utilisent l'hindi, langue véhiculaire de l'Inde, comme langue liturgique. Ils ne reconnaissent aucun *guru* ou *sadhu*, pratiquent dans leurs temples dits "védiques" un culte réduit et iconoclaste, mais conservent le rite de la crémation des morts. Proches des Sikhs, ils sont nombreux dans le Punjâb (8 millions dans toute l'Inde).

Alors qu'une partie d'entre eux était très engagés en Inde dans la lutte anti-coloniale (ils furent l'un des soutiens importants de Gandhi), les Arya Samâj ont formé au Kénya (avec les chrétiens goanais et les représentants d'autres minorités religieuses) le personnel instruit du chemin de fer (employés aux écritures, comptables, contrôleurs, etc.). Ayant atteint un effectif important de 10 000 personnes au début des années 60, ils ont édifié des temples à Nairobi, Mombasa, Muranga, Nakuru, Eldoret, Kisumu, Machakos, Nanyuki. Exerçant pour la plupart des professions intellectuelles (avocats, médecins, professeurs, ingénieurs, etc.), ils possèdent une organisation démocratique qui pratiqua naguère l'ouverture en direction des Africains, soutenant, à l'époque de la colonie, le mouvement indépendantiste (Ombongi, 1993 : 142–161). Aujourd'hui réduit à un groupe d'environ 500 personnes, ils sont — comme on l'a indiqué précédemment — à peu près tous regroupés dans l'association des Hindous Punjâbi. Adeptes de l'alpinisme et fervents mélomanes, les Arya Samâj prétendent accepter le principe de l'exogamie sans restriction (mais la pratiquent, de fait, assez peu).

Alors que l'hindouisme orthodoxe reconnaît neuf avatars de Vishnu, le sage Swâmi Narayan, né en 1781 dans une famille de brâhmanes du Gujarât (région du Kâthiâwâr), s'est proclamé le dixième et dernier avatar de Vishnu. Partant d'une idée proche de celle des Arya Samâj (dégradation de la pureté primitive), Swâmi Narayan a prêché l'abolition des castes et l'égalité avec les intouchables (*harijan*), mais sans remettre en cause le polythéisme. Ayant fondé un monastère à Ahmedâbâd, il y imposa des règles de grande austérité : végétarisme strict, répression de la sexualité et séparation des sexes dans les lieux publics, partant du principe que toute mauvaise pensée pollue ceux ou celles qu'elle concerne (c'est ainsi que les *saddhu* ne sont pas autorisés

à regarder les femmes). Au nombre d'environ 650 au Kenya, les principaux adeptes des Swâminarayan sont des Cutchi Patel (voir *supra*). Les Swâminarayan possèdent un très beau temple (récemment inauguré) à Nairobi.

Les Jâins représentent la plus importante communauté des hindouistes dissidents. Le jaïnisme ou jinisme est apparu au V^e siècle av. J.C., à Bihar, dans le nord-ouest du Bengale, sous l'impulsion d'un sage d'origine *kshatrya*, Vardhamana Mahavir « (le grand héros) », surnommé Jina (« le vainqueur »). Contemporain du bouddhisme et originaire de la même région, le jaïnisme est souvent comparé à ce dernier, exprimant, à l'époque, une rébellion contre la suprématie des brâhmanes et le système des castes. Bouddhisme et jaïnisme ont également en commun une philosophie ascétique de la maîtrise des passions (comme l'évoque le surnom du fondateur de la secte) ainsi qu'une doctrine du respect absolu de toute vie et de la non-violence (*ahimsâ*).

Le jaïnisme rejette l'idée d'un Dieu créateur et met l'accent sur la notion de *karma*. Pour l'hindouisme classique, chaque fidèle doit suivre son *karma* (rite, action) en conformité avec son *dharma* (essence de chaque être et, en particulier, de chaque caste). Ainsi sont préservées les chances d'une libération future (*nirvâna*) au terme d'un processus de réincarnations successives (*samsara*). Une autre voie (celle du renonçant, *sannyâsin*) consiste à ne plus agir, c'est-à-dire à se débarrasser du poids de son *karma*. Il y a plusieurs niveaux de libération : celle des simples fidèles, celle des moines (*sâdhu*), celle des guides spirituels (*tirthanker*). Les *tirthanker* sont figurés par des êtres animaux (taureau, serpent, conche marine, etc.) et par une couleur (jaune, noir, bleu, etc.). Il subsiste néanmoins dans la cosmologie jaïn des esprits animaux bons et mauvais (*dev* et *nar*) que l'on peut interpréter comme des vestiges des anciennes déités hindoues (Vishnu, Krishna, etc.). Ces déités sont pourvues de noms et font l'objet d'un culte populaire. Il en est ainsi du *dev* Laxmidev, avatar de Laxmi, compagne de Vishnu et déesse des marchands chez tous les hindous. Ces pratiques rapprochent considérablement le culte des Jâins de celui des hindous orthodoxes.

Très tôt en Inde, les Jâins s'engagèrent dans les activités commerciales et surtout bancaires (changeurs, usuriers, etc.). Au XVII^e siècle, plusieurs d'entre eux exerçaient la fonction de prêteurs auprès des souverains moghol. N'étant pas soumis, comme les hindous orthodoxes, à l'interdit de franchir les mers (qui expose à des rencontres et à des contacts impurs), les Jâins se lancèrent également

dans le commerce au long cours, en particulier à Zanzibar où leurs représentants étaient nombreux au XIX^e siècle.

Au nombre d'environ 16 000 personnes (10 500 à Nairobi, 4000 à Mombasa), les Jaïns du Kénya sont parfois appelés Banyan ou Banyan (du gujarâti *banya* ou *vaniya* : commerçants) ou encore Shah, ce patronyme (au demeurant porté par de nombreux musulmans du nord de l'Inde) étant répandu au sein de leur groupe (Salvadori, 1983 : 174). Venus, dans leur très grande majorité du Gujarât, où leurs ancêtres jouèrent un rôle majeur dans la mise en place des premières industries de l'Inde (en particulier les filatures de coton et de soie), ils représentent aujourd'hui la plus importante et l'une des plus riches communautés indiennes du Kénya. Ils appartiennent principalement à deux groupes régionaux (*vani*) : les Oshwal (12 000 dont 9000 à Nairobi) et les Navnat (2000 personnes réparties entre Mombasa et Nairobi).

Anciennement originaires de la ville de Oshia (Râjasthan), les Oshwal migrèrent ensuite dans la région de Jamnagar, dans le Kâthiâwâr (Gujarât). Sur les 70 000 personnes qui composent aujourd'hui la minuscule communauté oshwal, une petite moitié seulement vit en Inde (dont une partie dans la région de Bombay), le reste étant dispersé entre les États-Unis (20 000), le Canada (5000) et le Kénya. D'abord établis à Mombasa, les Oshwal du Kénya se fixèrent principalement dans la Province centrale et autour du Mont Kenya (Nairobi, Thika, Muranga, Nyeri, Meru). D'autres Oshwal s'implantèrent le long de la voie de chemin de fer (Nakuru, Eldoret, Kisumu). Très rapidement, les Oshwal acquirent une position dominante dans le commerce des textiles où ils rivalisèrent avec les Lohana (en 1916, 95 % de ces petits commerces du bazar étaient tenus par des Oshwal ; Salvadori, 1983 : 175). À partir des années 30, certains Oshwal se convertirent dans la petite industrie métallurgique (vaisselle d'aluminium), en particulier à Thika (*Ibid.*). D'autres familles s'engagèrent dans des activités bancaires et d'import-export, renouant ainsi avec une tradition répandue chez les Jaïns en général. Les Oshwal forment une puissante association (Visa Oshwal Community) et possèdent de nombreux édifices religieux au Kénya dont le célèbre temple jaïn de Mombasa, construit en 1963. À Nairobi (quartiers de Pangani et de Parklands), les Oshwal ont fait édifier plusieurs temples, parmi les plus opulents de la ville.

Également originaires de la région de Jamnagar (Gujarât), les Jaïns Navnat (du gujarâti *nav-gnati* : « neuf sous-castes ») appartiennent à d'anciennes familles de commerçants d'abord établis à Zanzibar, puis

à Mombasa. La plupart d'entre eux sont aujourd'hui fixés à Nairobi (1100) et à Mombasa (chiffre inconnu). Dans leur majorité, ils sont adeptes d'un courant religieux iconoclaste à l'intérieur du jaïnisme (les Swetamber Stanakwasi, s'opposant aux Swetamber Derawasi, majoritaires). Très actifs dans les activités culturelles et caritatives, les Navnat possèdent plusieurs foyers, bibliothèques, écoles, fondations, etc., en particulier à Mombasa. Les Navnat ont constitué deux associations : le Navnat Vanik et le Pallav (association féminine).

En dépit de leurs divisions régionales et religieuses, les Jaïns du Kenya forment une communauté très soudée et un peu refermée sur elle-même quoique, depuis peu, ils tolèrent les mariages avec les hindous orthodoxes. D'un point de vue strictement religieux, toutefois, le jaïnisme est en net déclin dans la nouvelle génération en raison de l'absence de clergé et d'instruction religieuse.

Les Sikhs sont, comme on sait, une communauté religieuse de nature syncrétique née au XV^e siècle au Punjâb de la confrontation de l'hindouisme et de l'islam. Les Sikhs croient en un seul Dieu, créateur de l'univers. Ce Dieu n'est pas incarné, il n'est susceptible d'aucune représentation. Le destin de tout homme et le nombre de ses renaissances successives avant l'accès au *nirvâna* sont déterminés par ses actions (*karma*). La voie d'accès aux actions justes n'est donnée par aucun rituel, aucune prière, aucune renonciation ascétique ni aucun intermédiaire (gourou, etc.), mais par la grâce divine (*sahj*) à laquelle on accède au moyen de l'expérience intérieure et de la méditation. Ayant eu à affronter la persécution des souverains Moghol, les Sikhs se transformèrent au XVII^e siècle en mouvement armé, la « Khalsa des lions du Punjâb » (*singh*), adoptant un emblème avec deux sabres, encourageant dorénavant les disciples à renoncer au végétarisme. Depuis lors, chaque Sikh est en principe tenu de respecter les cinq préceptes des Singh (dits encore « les cinq K ») : *kes*h (cheveux longs serrés dans un turban), *kan*gha (peigne), *kach*ha (culotte courte), *kar*a (bracelet d'acier), *kir*pan (poignard). Les Sikhs se proclament soucieux de l'égalité des hommes et des femmes, celles-ci étant autorisées à divorcer et à se remarier (déclaration de principe qui, aussi peu respectée soit-elle, a longtemps placé les membres de cette communauté à l'avant-garde de l'émancipation féminine en Inde).

Comme la plupart des mouvements syncrétiques, le sikhisme n'est pas exempt de contradictions résultant des difficultés à concilier des réalités culturelles inconciliables. En dépit de leurs prétentions à ignorer la stratification en castes, les Sikhs sont répartis en plusieurs groupes socialement distincts. Les Jat ou Zamindar représentent les

anciens fermiers-soldats du Punjâb, issus de l'aristocratie des *kshatrya*. Les Ramgarhia (parmi lesquels existe une minorité religieuse radicale appelée Namdhari) forment le commun du peuple (Tarkhan ou charpentiers, Râj, maçons, Lohar ou Luhar, forgerons). En dessous se situent les Ahluwalia (potiers), les Julahaz (tisserands) et enfin les descendants des intouchables : balayeurs, blanchisseurs, cordonniers, colporteurs, ménestrels et musiciens. Entre ces différentes catégories, les relations font en fait, sinon en principe, l'objet de certaines restrictions : fréquentation de temples distincts, endogamie de fait, etc. Par ailleurs, et en contradiction avec leur renonciation aux rituels brâhmaniques, les Sikhs orthodoxes célèbrent, en commun avec les Hindous, de nombreuses fêtes du calendrier hindou dans lesquels les dieux traditionnels (Vishnu, Krishna, Rama, etc.) sont considérés comme de simples héros épiques.

Après s'être rebellés contre l'occupation britannique, les Sikhs (en particulier les Zamindar) formèrent la colonne vertébrale de l'Armée des Indes, composant plus du tiers de ses effectifs. C'est au titre de militaires et de policiers qu'une partie des Sikhs s'établit en Afrique orientale (Kénya et Ouganda). Après la création des *King's Africa Rifles* (célèbre régiment de fantassins de l'armée coloniale), de nombreux Sikhs démobilisés choisirent de rester dans le pays. Une autre fraction des Sikhs vint au Kénya comme ouvriers du chemin de fer : maçons, charpentiers et surtout forgerons et mécaniciens. Dans le prolongement de ces anciens métiers, la promotion des nouveaux arrivants fut rapide et spectaculaire. On rencontre aujourd'hui parmi les Sikhs de nombreux entrepreneurs de travaux publics, négociants en bois de charpente, fabricants de meubles, propriétaires de garages et d'ateliers de réparation automobile. La coupure statutaire entre Zamindar (anciens soldats démobilisés), Ramgarhia et autres catégories n'a pas disparu, chacune de ces communautés formant des associations séparées (Singh Sabha, Ramgarhia Sabha). Au sein du groupe Ramgarhia, la minorité Namdhari a conservé au Kénya ses principes rigoristes opposés à la dérive « existentielle » du sikhisme incarnée, à ses yeux, par l'aristocratie des Zamindar (restauration des préjugés de caste, oppression des femmes, consumérisme, etc.). Strictement végétariens (excluant même les œufs), les Namdhari condamnent la danse, le tabac, l'alcool, les jeux d'argent ainsi que toute forme d'immolation animale, non parce qu'elle entraîne la mort des êtres vivants (l'âme est immortelle), mais à cause des souffrances qu'elle inflige. Grands amateurs de musique et de chant religieux (leurs chorales sont renommées), attachés, plus que d'autres, aux

prescriptions vestimentaires (exclusion des vêtements de couleur foncée et imposition de la barbe non taillée), ils affichent également leurs prétentions à l'égalité des sexes (éducation des filles, encouragement à la pratique de clubs sportifs féminins, etc.).

Atteignant 20 000 personnes dans les années 60, la communauté des Sikhs a entre-temps beaucoup diminué et ne dépasse pas aujourd'hui 8000 personnes, dont 4500 résident à Nairobi et 400 seulement à Mombasa. Quoique les Sikhs aient chez beaucoup d'Africains la réputation d'hommes d'affaires habiles et sans concession, l'importante proportion de ceux résidant dans les villes secondaires (environ 40 %) peut être, à certains égards, interprétée comme un signe d'une intégration socio-culturelle supérieure à la moyenne des autres communautés d'origine indienne. Adeptes en théorie d'une exogamie sans restriction, il est vrai que les Sikhs la pratiquent parfois, mais toujours dans le sens de l'hypergamie masculine (ils acceptent de prendre des Africaines pour épouses, mais refusent de céder des épouses aux Africains). Sans doute ultraminoritaires, de tels couples mixtes existent depuis longtemps, en particulier dans la région de Meru.

Les musulmans

Représentant une minuscule partie des 2,3 millions de musulmans kenyans, les musulmans indo-kényans (environ 43 000 personnes) sont répartis entre deux principales communautés : les sunnites (environ 23 000) et les chiïtes (20 000). L'importance relative du chiïsme est un trait spécifique des Indo-Kényans, cette obédience étant, comme on l'a signalé précédemment, minoritaire en Inde, mais aussi chez les musulmans africains du Kenya.

Indépendamment de leurs propres institutions (en particulier celles des Ismaéliens), les Indo-Kényans musulmans participent aux institutions musulmanes du pays au sein desquelles ils jouent un rôle important : le *Supreme Council of Kenya Muslims* (représentation des intérêts des musulmans auprès du gouvernement kényan), l'*Islamic Foundation* (organisation sunnite d'assistance aux pauvres dominée par les Punjâbi), l'*East African Muslim Welfare Association* (organisation contrôlée par les Ismaéliens et participant au financement de mosquées, d'écoles, de services sociaux et sanitaires), la *Youth Muslim Association* (se chargeant en particulier de l'organisation du pèlerinage à la Mecque).

Les sunnites

Originaires, pour la plupart, des deux régions du Gujarât et du Punjâb, les sunnites forment un ensemble relativement uni dans lequel se rencontrent une majorité de commerçants et d'artisans, de condition plutôt modeste. À l'exception des Kokni, ils sont tous adeptes du rite *hanafi* ou hanéfite, ultra-minoritaire en Afrique de l'Est. Les sunnites forment des groupes régionaux très variés (Balutchi, Cutchi, Kokni, Memon, Punjâbi, Surti, etc.), eux-mêmes subdivisés en sous-groupes professionnels analogues aux *jati* hindouistes. Trois communautés sont très nettement majoritaires : les Cutchi, les Memon et les Punjâbi.

Au nombre de 6000 à 8000 au Kénya, originaires de la région du Cutch (nord-ouest du Gujarât), les Cutchi sont issus d'un groupe de *sudra* hindous convertis à l'islam au XVI^e siècle sous l'influence de missionnaires soufis (Salvadori, 1983 : 189). Les Cutchi ont intégralement conservé leur organisation corporatiste, héritière directe des anciennes sous-castes (dont les noms ont également subsisté). Dix neuf communautés (*jamaat*) sont représentées au Kénya, la plupart d'entre elles se confondant nominalement avec les *jati* hindous (potiers : *kumbhar* ; forgerons : *lubar* ; blanchisseurs : *dbobi* ; marins : *badala*, etc.). En grande majorité établis dans la ville de Mombasa (vieille ville et quartiers sud), les Cutchi sont également présents dans les quartiers populaires de Nairobi où ils exercent généralement la profession de petits commerçants. Ils ont une réputation de conservatisme à tous égards, en particulier en matière de promotion féminine. Cohabitant avec les Swahili, ils n'en pratiquent pas moins à la fois l'endogamie de caste et l'endogamie familiale préférentielle héritée du modèle endogamique arabe (mariage d'Ego avec la cousine parallèle patrilatérale).

Issus de convertis lohana vivant au XV^e siècle dans le Sindh, puis ultérieurement dispersés dans le nord-ouest de l'Inde, les Memon (du sindhi *momeen* : « fidèle ») sont répartis en trois groupes : les Halai (originaires du Kâthiâwâr dans le Gujarât), les Akai (originaires du Cutch) et les Nasserpuria (originaires du Sindh, puis installés dans le Cutch). Au Kénya, les Akai (1000 personnes) et les Nasserpuria (4000 personnes) sont largement majoritaires, les Halai étant aujourd'hui réduits à un groupe de quelques familles (Salvadori, *Ibid* : 206). Comme tous les Lohana, les Memon sont des commerçants en tissus, activité qui est demeurée inchangée depuis des siècles. Semblables en cela à d'autres musulmans indiens, ils ont conservé des coutumes hindouistes contraires à l'islam. C'est ainsi qu'ils refusent toute forme d'héritage aux femmes. Alors que les Nasserpuria sont implantés en majorité à

Mombasa (3000 personnes contre 1000 à Nairobi), les Akai et les Halai ont établi des commerces dans tout le nord-est du Kénya (Meru, Isiolo, Marsabit, province du Nord-Est).

Au nombre d'environ 10 000 au Kénya, les sunnites Punjâbi immigrèrent au début du XX^e siècle à titre de travailleurs contractuels appartenant à divers corps de métiers. Comme la plupart des Punjâbi, ils affirment leurs réticences à l'égard des préjugés de caste, affichent des opinions libérales et ne possèdent pas d'organisation en propre. Aujourd'hui commerçants plutôt prospères (2500 à Nairobi, au moins 5000 à Mombasa), les Punjâbi sont connus au Kénya pour avoir largement contribué à la construction de nombreuses mosquées, en particulier la grande mosquée Jaamia de Nairobi. Ils animent diverses associations culturelles et littéraires, souvent en collaboration avec d'autres Punjâbi de confession hindouiste ou sikh. Parmi les Punjâbi, un petit groupe de Kashmiri maintient une association autonome.

Parmi les autres groupes sunnites, deux d'entre eux, les Kokni et les Balutchi, conservent une importance historique en dépit du petit nombre de leurs représentants. Originaires de la région de Kokan (Bombay), dans l'État de Maharashtra, les Kokni appartiennent à de petits groupes de marins convertis aux XIV^e et XV^e siècles (Salvadori 1983 : 194). La quasi-totalité d'entre eux sont arrivés au Kénya à la fin du XIX^e siècle comme travailleurs indépendants (en particulier ouvriers du bâtiment). Souvent issus de familles polyglottes (parlant le *kanhani*, également en usage chez les Goanais, le *marathi*, langue de la région de Bombay, l'*urdu*, langue véhiculaire des musulmans, et, bien souvent, l'anglais), ils ont assuré rapidement leur promotion sociale et affichent des prétentions modernistes (ils possèdent un club de cricket renommé). Établis à Nairobi (une centaine de personnes) et à Mombasa (400 personnes), ils sont entrepreneurs en électricité, petits industriels du bois, propriétaires d'hôtels et de restaurants. Leur adhésion au rite shafite (de rigueur, comme on l'a mentionné plus haut, chez les musulmans kenyans d'origine arabe ou africaine) leur permet de fréquenter les mêmes mosquées que les Swahili.

Issus de tribus guerrières, les Baloutches sont aujourd'hui plus de 20 millions, répartis entre l'Iran, l'Afghanistan et le sud-ouest du Pakistan. Peu nombreux au Kénya (environ 200 personnes, essentiellement à Mombasa), ils sont divisés en deux groupes : les Omani, commerçants se donnant une origine arabe, aujourd'hui réduits à quelques familles ; les Nangaria ou Baloutches de Quetta, issus de soldats mercenaires émigrés au XVIII^e siècle dans le Sindh et le Gujârât. Parlant un dialecte gujârâti, mais largement acculturés au

monde swahili, les Nangaria se défendent de pratiquer l'endogamie ethnique, disposition qui n'a pu être vérifiée.

Les chiïtes

Quoiqu'il n'y ait, comme on l'a déjà mentionné, pratiquement aucun adepte du chiïsme parmi les Arabo-Kenyans et les Swahili, la présence du chiïsme — et des chiïtes — est ancienne au Kénya, à commencer par celle des anciens Shirazi. Au même titre que ces derniers — et à la différence des sunnites de même origine —, les chiïtes de l'Inde sont arrivés en Afrique à titre de commerçants, certains, comme les Ismaéliens, déjà promus dans d'importantes fonctions de courtage et de négoce. D'un niveau économique et social très supérieur à celui des sunnites, mais en moyenne inférieur à celui des hindouistes en général, les chiïtes sont représentés au Kénya par trois communautés : les Ismaéliens, les Bohra et les Ithnasheri.

Adeptes d'Ismaël, le fils aîné du VI^e imâm (mort en 765), les Ismaéliens forment, à l'intérieur de l'islam chiïte, un groupe original, aujourd'hui essentiellement centré sur l'Inde et dont le nombre avoisine dans le monde 3 millions de personnes. Quoiqu'ils se soient accaparés l'appellation d'Ismaéliens, les Nizarites, ou disciples de l'Aga Khan, n'en forment qu'une fraction. Localement, ils sont d'ailleurs mieux connus sous le nom de Agakhanistes afin de les distinguer du groupe des Bohra, également ismaéliens, mais dissidents et minoritaires. Les Ismaéliens Nizarites sont actuellement dispersés dans de nombreux pays (1 500 000 dans la péninsule indienne, le reste en Afrique, Moyen-Orient, États-Unis, Canada, Australie, Grande-Bretagne, etc.).

Venus de Syrie et de Perse, les Ismaéliens se sont implantés dans le nord-ouest de l'Inde en plusieurs étapes, mais les principaux mouvements de conversion eurent lieu au XIV^e siècle (Sindh, Gujarât, Maharashtra). Surnommés Khoja (de *khwaja* : « personne honorable » titre de respect), les Ismaéliens trouvent leurs origines dans des milieux de marchands Lohana plutôt prospères et nullement parmi les castes les plus modestes, comme ce fut le cas pour une majorité de musulmans sunnites. Très vite, l'ismaélisme indien s'est imprégné de croyances hindoues venues des nouveaux convertis. C'est ainsi que dans un ouvrage daté du XV^e siècle, populaire chez les hindous comme chez les ismaéliens (*Das Avatar*), Ali est présenté comme le dixième avatar de Vishnu et le Coran comme le dernier des Veda. Lorsque chaque imam meurt, la « lumière divine » dont il est pénétré se

transmet à ses successeurs. De telle sorte que l'actuel Aga Khan hérite aujourd'hui de cette identité syncrétique et miraculeuse. Le syncrétisme propre aux Nizarites ne fut pas remis en cause après que l'Aga Khan, initialement établi en Perse, eût trouvé refuge en Inde en 1840.

Les Ismaéliens se démarquent également des autres musulmans en ce qu'ils refusent une interprétation littérale (ou ethnique) du Coran résultant de son inscription culturelle dans la société bédouine du VII^e siècle (lecture dite *ẓābir*). En contrepoint, ils prônent une interprétation essentielle, transculturelle ou ésotérique (lecture dite *batin*). Cette attitude non-conformiste et « compréhensive » est nourrie par un processus d'apprentissage et d'initiation. Elle conduit les Ismaéliens à négliger bon nombre des préceptes habituels de l'islam tels qu'ils découlent notamment de la lecture des *haddith*, de la *shari'a*, etc. Toutefois, les Ismaéliens partagent avec les autres chiïtes une conception monarchique de l'organisation religieuse, l'imam vivant, lumière de Dieu, jouant le rôle de guide suprême et infaillible. Appelé *Noorani*, « le Lumineux », l'Aga Khan est réputé sans péché. Son mandat ne peut être remis en cause. Tous les biens collectifs détenus par la communauté sont placés sous sa tutelle exclusive et deviennent, de ce fait, sa quasi-propriété.

L'organisation à la fois hiérarchique et quasi-confrérique propre aux Ismaéliens peut être mise en rapport avec leur caractère de minorité religieuse, autrefois exposée aux persécutions. Un autre aspect des Ismaéliens, toutefois, est leur vocation entrepreneuriale qui en font une illustration particulière de ces « groupements communautaires » (*gemeinde*) comme on en voit d'autres exemples en Inde, et notamment chez les Jaïns et chez les Sikhs (Weber, 1996 : 167–176). Leurs origines commerçantes, leur absence d'attache foncière, la tolérance dont ils firent preuve vis-à-vis du prêt à intérêt ont largement contribué à leur ascension dans les activités de finance et de banque, ainsi que dans les entreprises de caractère industriel.⁵

L'activité économique des Ismaéliens ne peut, au demeurant, être dissociée de leur organisation corporatiste et religieuse. Les Khoja, en effet, paient l'aumône légale ou *zakat* dont une partie est reversée à

⁵ « *L'islam*, a affirmé l'Aga Khan dans l'un de ses nombreux discours aux industriels, *signifie non seulement une foi, mais un travail ; il exige, dans toute la mesure de vos moyens, la création du monde dans lequel vous êtes amenés à pratiquer votre religion ; et pour pratiquer votre religion, vous devez être capable de faire cela : créer le monde dans lequel vous agissez* » (Discours de Karim Aga Khan, 1960, cité par Nanji 1974 : 137).

l'Aga Khan. En application de la *tariqah* (lecture *batin* de la shari'a), ils prescrivent également le versement d'une dîme annuelle appelée *dasond*. Toutefois, depuis son établissement en Inde, il y a plus d'un siècle et demi, l'Aga Khan s'est constitué une immense fortune qui le rend largement indépendant des prélèvements opérés sur les revenus des fidèles.

Par l'entremise de leurs relations à Oman et au Yémen, les Nizarites s'engagèrent dans le commerce au long cours dans la région de l'Océan Indien contrôlée par les principautés arabes. À la fin du XIX^e siècle, il y avait de très nombreux commerçants ismaéliens sur la côte orientale de l'Afrique, spécialement à Zanzibar, Lamu et à Mombasa. Dès 1888, les Khoja construisirent à Mombasa leur premier centre associatif (*jamatkhana*), première étape d'une implantation qui devait s'étendre rapidement à tout le Kénya. Au cours de la période coloniale, les Ismaéliens bénéficièrent d'une considération particulière de la part des Britanniques au vu de leur caractère moderniste, et également compte tenu de leur puissance financière déjà établie. C'est ainsi que leur nombre ne cessa d'augmenter pour atteindre dans les années 1960 le chiffre d'environ 20 000, représentant, avec les Sikhs et les Patel, la plus importante des communautés indiennes immigrées. En dépit d'un fort reflux démographique (la communauté compte aujourd'hui environ 10 000 personnes, dont 8000 à Nairobi, 1000 à Mombasa, 700 à Kisumu), les Ismaéliens agakhanistes continuent d'occuper au Kénya des positions économiques de premier plan. Actionnaire majoritaire du quotidien libéral *The Nation*, l'Aga Khan contrôle au Kénya une partie de l'hôtellerie (notamment la chaîne Serena Hotels). Les Ismaéliens sont également présents dans de multiples secteurs d'activité : enseignement supérieur et recherche, médecine et professions libérales, journalisme, etc.

Formant dans le monde une « quasi-nation » déterritorialisée, administrée par un quasi-gouvernement théocratique (le conseil supérieur des Ismaéliens établi en France sous la direction de l'Aga Khan), soumise à ses exigences parafiscales et largement bénéficiaire de ses prestations, la diaspora ismaélienne prête le flanc, plus que d'autres groupes indiens, aux critiques de cosmopolitisme. C'est à ces critiques que répond l'élargissement philanthropique des institutions para-étatiques entretenues par la communauté : programmes d'assistance sanitaire et médicale, entreprises de sauvegarde et de restauration architecturale (telle le *Aga Khan Award for Architecture*), protection de l'environnement, promotion et modernisation des études islamiques en direction des non-ismailiens (*Institute of Ismaili Studies*). À

Nairobi, l'*Aga Khan Foundation* est à l'origine de l'Aga Khan Hospital, l'établissement hospitalier le plus moderne du pays dont les services, certes payants et coûteux, sont ouverts à tous les publics.⁶

Les Ismaéliens déploient également de grands efforts pour maintenir leur appartenance à la communauté des musulmans. Ayant adopté la langue arabe comme langue liturgique, ils imposent l'apprentissage de cette langue dans leurs établissements scolaires. Au début des années 70, des instructions furent données par l'Aga Khan afin d'écourter le cérémonial d'origine hindoue présidant aux mariages et aux funérailles. Alors que les Agakhanistes comptent une petite minorité de fidèles africains convertis (environ 500 personnes, essentiellement à Nairobi), ils furent à l'origine, dès 1945, de la création de l'*East African Muslim Welfare Society*, société de bienfaisance œuvrant en faveur de tous les musulmans.

Depuis l'expulsion des Ismaéliens de Zanzibar en 1964, la ville de Nairobi est le siège du conseil régional de l'Afrique orientale coiffant plusieurs institutions communautaires : le *Ismailia Supreme Council*, le *Tariqah and Religious Education Board* (organisme publiant, en particulier, le périodique *Africa Ismaeli*), l'*Aga Khan Foundation*, etc.⁷

⁶ « En tant qu'Ismaéliens, a déclaré l'Aga Khan, vous devez vous souvenir que vous êtes soumis à deux obligations essentielles. La première — et la plus importante — est celle que vous devez à l'islam et à votre imam. Le seconde est de caractère séculier. Vous devez toujours être loyal à votre pays d'adoption et au gouvernement qui garantit votre sécurité et votre bien-être. C'est le conseil que vous a donné mon bien-aimé grand-père. Je considère que ce conseil est aussi sage et vrai aujourd'hui que dans le passé. Il représente la meilleure garantie du maintien de votre identité » (Karim Aga Khan, *Speeches*, I, 35, 1963-64, cité par Nanji : 134).

⁷ Dirigé depuis le siège d'Aigle (près de Chantilly, dans la région parisienne), le « gouvernement ismaélien comprend cinq 'départements ministériels' » déconcentrés dans les différentes parties du monde sous la forme de boards, eux-mêmes placés, dans chaque circonscription régionale (une douzaine au total), sous le contrôle des conseils régionaux. L'Aga Khan exerce son influence sur les conseils régionaux (élus), nomme les dirigeants des communautés régionales (*jamaat*) ainsi que les membres des conseils d'arbitrage, véritables instances para-judiciaires. Ces dernières ont compétence en matière civile (notamment matrimoniale), commerciale et religieuse. Elles peuvent administrer des amendes et procéder à des excommunications ou à des banissements, mesures extrêmes qui, en même temps que la mise à l'écart de la communauté, entraînent à peu près sûrement la ruine des condamnés. Dans tous les cas, l'Aga Khan est l'instance d'appel en dernier ressort.

Seconds en importance parmi les chiites du Kénya, les Ismaéliens Bohra (de leur vrai nom Tayyibi Dawoodi) sont les descendants d'une fraction d'Ismaéliens orthodoxes qui fit sécession au début du XIIe siècle, peu avant la chute des Fatimides. Réfugiés au Yémen, les Tayyibi (disciples de l'imâm Al Tayyib, disparu en 1132) devinrent des commerçants prospères. Établi dans le Gujarât, un groupe de religieux Tayyibi forma un petit noyau de convertis parmi lesquels le mythe d'origine reconnaît divers groupes de brâhmanes et de *ksbatrya*. Séparés des Yéménites au XVIe siècle, les Tayyabi de l'Inde prirent d'abord le nom de Dawoodi, ensuite supplanté par le surnom de *bohra* (dérivé de « marchand » en gujarâti), devenu anthroponyme du groupe. De leur côté, les Tayyabi du Yémen, réduits à un très petit nombre, prirent le nom de Sulaymani. D'abord concentrée à Ahmedâbâd, la communauté indienne eut à souffrir les persécutions du souverain moghol Aurengzeb et se dispersa dans tout le Gujarât et jusqu'à Bombay (Salvadori, 1983 : 256).

À la différence des Ismaéliens nizarites, les Bohra (de même que les Ithnasheri) ne font pas allégeance à des imâms proprement dits, le vingt-et-unième et dernier d'entre eux, Al Tayib, ayant, selon leurs croyances, disparu avant sa mort. Dans l'attente de sa « réapparition », ils reconnaissent comme chef suprême une sorte d'imâm intérimaire, considéré comme simple représentant de l'« imâm caché ». En réalité, ce représentant, appelé Dai (« missionnaire »), possède de nombreux attributs surnaturels. Réputé infallible, il détient le savoir ésotérique d'interprétation du Coran. Il est entouré de divers assesseurs (Mazoon, Mukasir, Sheikh, Mullah) ayant franchi les degrés élevés de l'initiation (*ilm al batin*). Quoique sa fonction ne soit pas

En dépit d'une intense compétition pour l'accès aux fonctions de gouvernement, l'Aga Khan a également la haute main sur la classe dirigeante dont une partie est sa propre création. Le chef des Ismaéliens a d'ailleurs mis en place un système d'honneurs et de titres qui s'apparentent à une quasi-noblesse et confèrent un ordre de préséance dans les cérémonies officielles. Toutefois, depuis une trentaine d'années, la bureaucratie ismaélienne s'est considérablement professionnalisée, procédant à des recrutements sur concours et faisant appel, pour les postes de responsabilité, aux diplômés des grandes universités internationales.

Les Indiens de la diaspora regardent l'organisation nizarite avec un mélange d'hostilité et d'envie. Certaines communautés indo-Kenyans ont tenté, mais sans y parvenir complètement, de reproduire pour leur compte le modèle des agakhanistes.

héréditaire, il désigne son successeur avant sa mort, le plus souvent parmi les membres de sa famille.⁸

Pour le reste de leur doctrine, les Bohra ne diffèrent guère des Ismaéliens hormis un plus grand rigorisme des mœurs. Comme les autres Ismaéliens, les Bohra croient à une interprétation ésotérique du Coran. Connue d'eux seuls, cette glose doit rester secrète, quoiqu'une partie soit bien connue à l'extérieur, tel le refus radical de la guerre sainte, le *jihad* étant, à leurs yeux, un combat intérieur à la conscience de chaque croyant. Il y a dans la doctrine bohra du salut des aspects qui évoquent le calvinisme, version puritanisme anglo-saxon. Les Bohra sont en principe tenus à un respect strict de la *sharia* : ni tabac, ni alcool, ni jeu, ni prêt à intérêt. Les hommes sont astreints au port de la barbe et du bonnet islamique, les femmes doivent se couvrir la tête avec la *rida* :⁹

Après les Ismaéliens et les Jaïns, les Dawoodi Bohra furent parmi les trois principales communautés indiennes établies à Zanzibar et à Lamu au XIX^e siècle.¹⁰ Représentants au Kénya d'une communauté déjà largement dispersée dans le monde (1 million de personnes dont 800 000 en Inde et au Pakistan et le reste en Afrique orientale, Grande Bretagne, Canada et États-Unis), les Bohra sont au nombre de 2500 à Nairobi (6500 à 8000 au Kénya dont au moins 3000

⁸ Désigné par le titre respectueux de Mutlaq (*His Holiness* ou « Sa Sainteté »), le Dai actuel, Syldna Muhammed Buhranuddin (52^{ème} de la lignée), est né en 1915 et a été intronisé en 1966. Au même titre que l'Aga Khan des Nizarites, il est fréquemment sollicité pour les événements de la vie quotidienne des fidèles (choisir un conjoint, entreprendre un investissement, etc). Le Dai a fait une visite remarquée au Kénya en janvier 2002.

⁹ Après avoir au XII^e siècle investi une femme comme le premier Dai de leur histoire, les Bohra prônent une relative égalité entre les sexes, proposition de principe se traduisant par un accès limité des femmes aux mosquées. Seuls de tous les musulmans indiens, ils pratiquent l'excision, coutume probablement héritée de leurs ancêtres religieux d'origine fatimide ou yéménite (Salvadori, 1983 : 265). Vivement contestée par les jeunes femmes de la nouvelle génération, cette coutume est en voie de disparition. De leurs origines brâhmanes supposées, les Bohra conservent de fortes préventions en matière alimentaire, observant généralement un régime végétarien.

¹⁰ À Lamu, d'après Salvadori (1983 : 257), on trouvait en 1874 des commerçants bohra spécialisés dans l'exportation en Inde de l'écorce de palétuvier et dans la vente à Zanzibar d'emballages destinés au transport des épices (certaines de ces familles, aujourd'hui établies à Mombasa, conservent le surnom de Lamuwalla).

à Mombasa). Initialement commerçants en tout genre, ils ont acquis une spécialité dans la vente de quincaillerie et de verrerie avant de s'engager, plus récemment, dans la construction et la promotion immobilière. À une échelle plus réduite, l'organisation des Bohra s'apparente à celle des Ismaéliens, le Dai désignant son représentant auprès de chaque conseil régional élu (*jamaat*). Au Kenya, les Bohra possèdent plusieurs importantes mosquées, des écoles, un hôpital, un club sportif, une association féminine, un mouvement de jeunesse, une société coopérative de consommateurs, etc. Comme les Ismaéliens (et sans doute pour les mêmes raisons), les Bohra contribuent également à diverses œuvres philanthropiques. Ils furent parmi les principaux constructeurs de mosquées dans les villes de la côte.

En marge des Bohra orthodoxes existe au Kenya une minuscule communauté de Bohra réformistes (environ 200 personnes presque toutes rassemblées à Nairobi). Créé en 1910 en Inde, ce mouvement modernisateur (environ 10 000 personnes en Inde et dans la diaspora mondiale) présente de nombreuses analogies avec l'agakhanisme dont il récuse toutefois le message théologique et le gouvernement autocratique. Cette dernière critique est également adressée aux Bohra orthodoxes. Partisans d'un islam démocratique, les Bohra réformistes sont surtout représentés au Kenya par des membres de la bourgeoisie intellectuelle et commerçante (avocats, médecins, etc.). Les Bohra réformistes sont également renommés pour leurs prises de position en faveur de l'émancipation des femmes. Si l'on désire rencontrer parmi les Indiens musulmans des femmes instruites, indépendantes, célibataires ou divorcées, exerçant une activité professionnelle, détachées de la religion, engagées dans des mouvements politiques ou associatifs, libres de se couper les cheveux et de se vêtir à l'occidentale, c'est surtout chez les Bohra réformistes (accessoirement chez les Ismaéliens) qu'il faut les chercher. En dépit de leur petit nombre, les Bohra réformistes ont au Kenya une importance sociale et politique non négligeable, compte tenu, notamment, de leurs engagements militants en faveur de l'intégration citoyenne. De tous les Indiens, ils sont aussi ceux qui, avec les Ismaéliens, fréquentent le plus les Européens, ce qui leur vaut le reproche malveillant, de la part de certains musulmans radicaux, de « singer » les Occidentaux.

Les Ithnasheri (littéralement « les fidèles des douze »), ou encore Ithnasheri Khoja, sont au Kenya les représentants du chiïsme imâmite ou duodécimain, lequel regroupe 90 % des chiïtes dans le monde, dont 25 millions au Pakistan et 10 à 15 millions en Inde. Les chiïtes imâmites se distinguent notamment des Ismaéliens pour avoir

suivi les vœux du VI^e imâm Jafar qui, écartant son fils aîné Ismaël, avait désigné son fils cadet Mûsa el Kâsim pour être son successeur. Toutefois, les Ithnasheri du Kénya ont, à l'intérieur du chiïsme duodécimain, une identité particulière. Ils sont en effet les descendants d'anciens Khoja ismaéliens, entrés en conflit avec l'Aga Khan peu de temps après son arrivée en Inde, et qui, expulsés du mouvement agakhaniste en 1866, rejoignirent le courant dominant du chiïsme (Salvadori, 1983 : 247). Quoique les nouveaux convertis aient toujours manifesté la ferme volonté d'adhérer aux préceptes les plus rigoristes du courant imâmite, les circonstances de cette « conversion » inattendue expliquent que par rapport aux chiïtes d'ancienne obédience, ils n'aient pas abandonné la totalité des usages propres à l'ismaélisme (dont ils conservèrent l'appellation de Khoja, pour les distinguer des imâmites en général).

Comme les Ismaéliens, les Ithnasheri arrivèrent en Afrique orientale au titre de commerçants, mais leur dispersion fut sensible dès les premières années du XX^e siècle (Zanzibar, Comores, Madagascar, Réunion, Maurice, Lamu, Mombasa, Mogadiscio, Dar es Salaam, Rwanda, Burundi et Kivu congolais). Initialement spécialisés dans l'achat et la vente des produits agricoles (coton, café, sisal), ils diversifièrent ensuite leurs activités (quincaillerie, verre, mobilier). Au Kénya, leur nombre ne dépassa jamais 5000 personnes, chiffre aujourd'hui réduit à environ 3500 (1000 à Mombasa, 1800 à Nairobi).

À la différence des Ismaéliens, les Ithnasheri ont une organisation distendue qui s'accommode cependant d'un comportement réputé ultra-conservateur : séparation des sexes à l'âge de 9 ans ; port obligatoire du *chador* pour les filles et exclusion des mosquées ; mariages arrangés ; stricte endogamie, etc. En dépit de multiples déclarations en faveur de la promotion des femmes (accompagnées, il est vrai, par la création de plusieurs écoles secondaires féminines), le pourcentage de femmes engagées dans la vie professionnelle demeure, semble-t-il, à peu près insignifiant. Issus d'un groupe ultra-minoritaire en Inde (125 000 personnes dans le sud du Gujarât et à Bombay), les Ithnasheri Khoja du Kénya ont gardé peu d'attaches avec le pays de leurs origines, mais entretiennent quelques contacts avec leurs coreligionnaires de l'Irak et de l'Iran.

Les autres communautés religieuses

Il existe au Kénya des représentants de groupes religieux indiens ultra-minoritaires. Les principaux d'entre eux sont les Parsis et les Chrétiens.

Originaires de Perse (d'où provient le nom Parsi ou Farsi), les Parsis sont d'anciens zoroastriens réfugiés en Inde au X^e siècle. Les Parsis croient en l'existence de deux entités antagonistes dont la première, bénéfique (Ahura Mazda), est célébrée par des rituels du feu (culte également répandu chez les anciens Indo-Européens). Toute flamme, symbole de pureté, est traitée avec un grand respect, y compris le foyer domestique. Fumer est interdit. Chacun conserve en permanence une lampe à huile allumée à son domicile. Dans les temples parsis, brûlent quatre feux qui évoquent la division du travail en quatre catégories : prêtres, guerriers, artisans, paysans. Le rôle des prêtres est d'entretenir ces feux sacrés avec du bois de santal.

Établis dans le nord-ouest de l'Inde, (Gujarât et Maharashtra), les Parsis s'orientèrent, à la suite d'une histoire complexe, vers des activités de commerce, de banque et, ultérieurement d'industrie, secteurs dans lesquels ils détiennent aujourd'hui en Inde une position dominante (Tata, Bank of India, etc.). Existe-t-il un rapport entre la religion des Parsis et leur propension à s'engager dans ce type de profession ? C'est en tout cas la thèse webérienne développée il y a quelques années par un anthropologue américain (Kennedy, 1962). Très rapidement occidentalisés (le premier Indien ennobli par les Britanniques fut un Parsi), les Parsis (dont le nombre total ne dépasse pas 70 000 personnes, parmi lesquels la moitié vit en dehors du pays) adoptèrent depuis longtemps l'anglais comme langue domestique et, jusqu'à un certain point, comme langue religieuse (les épitaphes des pierres tombales sont rédigées en anglais).

Dès la fin du XIX^e siècle, les Parsis émigrèrent dans la zone d'influence britannique de l'Océan Indien : Aden, Kénya, Zanzibar, Afrique du Sud. Quoique leur nombre au Kénya n'ait jamais dépassé 800 personnes (400 à Nairobi, 400 à Mombasa et Lamu), les Parsis formèrent à l'époque coloniale une élite bureaucratique et intellectuelle (employés de banque, avocats, médecins, architectes). On a mentionné précédemment le rôle joué par les architectes parsis dans la construction à Nairobi de nombreux bâtiments publics.

Les deux minuscules communautés de Nairobi et de Mombasa (une cinquantaine de personnes en tout) sont aujourd'hui les vestiges de cette forte implantation. Elles possèdent chacune leur *anjuman*

(conseil local), leur temple, leur cimetière (les Parsis n'exposent plus leurs morts comme dans le passé) et leur local associatif. Indépendamment de son avenir au Kenya, le mouvement parsi, toutefois, est fortement menacé. En dépit d'un état d'esprit modernisateur, les Parsis sont attachés au principe des intermariages endogames, seul moyen, à leurs yeux, de préserver leur identité. Le zoroastrisme, en effet, est une religion d'élus et interdit le prosélytisme. Comme il est difficile d'imaginer un apport extérieur de fidèles par conversion spontanée, comme l'endogamie religieuse est strictement prescrite, le zoroastrisme acquiert de fait un caractère ethnico-héréditaire, les Parsis étant tous d'origine persane. Pour cette même raison, le nombre d'adeptes du zoroastrisme n'a pas cessé de décliner.

Au nombre d'environ 2000 personnes, les chrétiens indo-kényans sont issus de la minorité des 25 millions de chrétiens vivant en Inde, essentiellement dans la partie occidentale du pays. On sait que les chrétiens de l'Inde sont les descendants de deux groupes de convertis ; les uns datant des premiers temps du christianisme et fortement imprégnés de l'hindouisme dominant (reconnaissance des castes, imposition du végétarisme, pratique du suicide des veuves, etc.) ; les seconds apparus après le XVI^e siècle à l'occasion de l'occupation portugaise. Les Indo-chrétiens du Kenya endossent l'héritage de cette double appartenance. En majorité originaires de Goa, ils sont initialement des Indo-Portugais dont ils portent les patronymes et conservent nombre de traits culturels.

Très appréciés par les Britanniques en raison de leur éducation trilingue (portugais, anglais, hindi) et leur capacité à assimiler les normes européennes, les Goanais furent au début du XX^e siècle des recrues privilégiées dans la fonction publique kenyane et ougandaise, imposant même une sorte de monopole aux niveaux intermédiaires de l'administration locale et régionale (services fiscaux, douanes, poste, etc.). En marge du secteur public, les Goanais exercèrent également des fonctions qualifiées, destinées à satisfaire une clientèle exclusivement européenne et plutôt avare de sa confiance : il y eut parmi eux des médecins, pharmaciens, infirmiers ou encore ... cuisiniers, tailleurs, etc., sans parler des tenanciers de commerces alimentaires à usage des colons : épicerie, débitants de vins et d'alcools, bars et restaurants.¹¹

¹¹ On connaît moins la contribution financière des Goanais à l'édification des églises et des écoles catholiques au Kenya (en particulier les cathédrales de Nairobi et Mombasa).

Alors que les Goanais formaient en 1962 l'une des plus importantes communautés indiennes du Kenya (environ 15 000 personnes), leur nombre diminua brutalement après l'indépendance en raison du recrutement massif d'Africains kenyans dans la fonction publique. La majorité des Goanais regagna l'Inde, les plus jeunes tentèrent leur chance en Angleterre, aux États-Unis ou au Portugal.

En dépit d'affirmations contraires, il semblerait que les chrétiens indo-kényans n'aient pas entièrement perdu la mémoire de leurs appartenances de caste. Majoritaires, et regroupés dans l'une des zones résidentielles de Parklands à Nairobi, les anciens *kshatrya* (ainsi qu'une petite minorité revendiquant une ascendance brâhmane) exercent des professions intellectuelles (enseignants, avocats, médecins, architectes, journalistes, religieux). Issus de statuts plus modestes (et les seuls à avoir conservé l'usage interne du *kankani*, l'une des langues vernaculaires du Kerala), la forte minorité des tailleurs ont formé leur propre organisation communautaire : la Santo Francisco Xavier Goan Tailors Society. Par ailleurs, l'ensemble des Goanais ont créé en 1978 une sorte de société culturelle (la Goan Culture Society) destinée à préserver le riche patrimoine musical indo-portugais de cette minorité (sortes de *fados* chantés à deux voix en langue kankani et accompagnés au violon et au tambourin).

Les organisations supra-religieuses

Les organisations régionales supra-religieuses

Indépendamment des associations régionales infra-religieuses au sens large que forment le groupe des Hindous punjâbi et le Maharashtra Mandal (voir *supra*), il existe un petit nombre d'organisations supra-religieuses régionales destinées à rompre l'isolement des minorités originaires du sud et de l'est de l'Inde (dont les langues appartiennent à la famille dravidiennne ou, quoique de même origine indo-européenne, présentent des particularismes marqués par rapport aux langues du nord-ouest). La South Indian Cultural Society regroupe des chrétiens et des hindous venus de l'État méridional de Kerala. Une autre association rassemble une centaine de familles (en majorité hindouistes) originaires du Bengale. Cette association est composée de cadres et de techniciens plus récemment émigrés au Kenya (Kenya Bengalee Cultural and Welfare Society).

Les organisations nationales fédératives

Il a été fait mention précédemment de l'Hindu Council of Kénya, organisation fédérale supra-communautaire réunissant les diverses communautés d'hindous orthodoxes, ainsi que les Jaïns et les Sikhs, soit un total de 125 associations parmi lesquelles on reconnaît les 14 communautés statutaires relevant des trois principaux *varna* de l'hindouisme, déjà mentionnées. Créé en 1973 à l'initiative d'un groupe affichant des thèses plutôt nationalistes, l'Hindu Council of Kénya (HCK) n'a pas cessé d'évoluer en direction d'un œcuménisme de principe et d'une ouverture sur les autres confessions. Le HCK est dirigé par un comité directeur de 31 personnes, dont trois femmes. Il ne reconnaît pas d'adhérents individuels à l'exception des membres féminins du Women's Wing et des adhérents à son mouvement de jeunesse (Youth Wing). Le HCK publie une *Newsletter* et possède une bibliothèque ainsi qu'une école de langues indiennes (hindi, gujarâti). Il organise des manifestations culturelles : conférences de dignitaires religieux, invitations d'artistes indiens pour des concerts et des spectacles de danses (généralement très fréquentés, y compris par des Indiens non-hindous). Le HCK exerce également une activité mutualiste au sein de la communauté indienne : conseils aux candidats à l'émigration ; prise en charge des familles victimes d'expulsions et de spoliations (Mozambique, Ouganda, émeutes anti-indiennes au Kénya en 1982) ; création de patrouilles de prévention contre le vol dans les quartiers résidentiels indiens de Nairobi. Dans le domaine éducatif, le HCK projette la création d'une université hindoue à Nairobi avec l'aide de l'Université de Londres.¹²

Dans un cadre qui ne sort guère des conventions attachées à la définition des rôles féminins, le Women's Wing organise des conférences-débats réservées aux femmes, ainsi que des activités classiques de loisir et de bienfaisance (excursions, décoration florale, cours de cuisine, soutien aux écoles des quartiers pauvres, etc.). Le Youth Wing mobilise les jeunes pour des activités philanthropiques ponctuelles (ventes de charité, quêtes, etc.). Le HCK possède enfin un service destiné à répondre aux demandes spécifiques des cadres dirigeants et de professions libérales et proposant notamment des

¹² Surtout destinée à une population féminine, cette université fonctionnerait avec des professeurs invités. Sachant que la grande majorité des étudiants indo-kényans sont candidats à des diplômes délivrés par les universités indiennes ou anglo-américaines, une telle formule permettrait de réduire notablement les frais d'expatriation supportés par les familles.

séminaires sur les questions budgétaires et financières (Businessmen and Professionals Sub-Committee).¹³

Principales organisations indo-kényanes

Hindouistes

- *Hindu Council of Kenya* (HCK) : organisation fédérative fondée par des membres du BSS (voir *infra*) en 1973
- *Aksharpurushottam Swâminarayan Sanstha* : organisation des Swâminarayan, dissidence hindoue rigoriste hostile aux castes et comprenant une majorité de Patel
- *Arya Samâj* : organisation des Arya Samâj, dissidence hindoue hostile aux castes et comprenant une majorité de Punjâbi
- *Arya Stree Samâj* : organisation féminine des Arya Samâj
- *Bathya Community* : organisation des Bathya (commerçants) siégeant à Mombasa
- *Bhagini Samâj* : organisation féminine des hindouistes
- *Bhartiya Swayamsevak Sangh* (BSS) : organisation nationaliste hindoue prônant la réunification de l'Inde, du Pakistan et du Bengla Desh et excluant les femmes (mais accueillant les Jâïns et les Sikhs)
- *Brâhma Kumari* : Râja Yoga, organisation prêchant l'austérité des mœurs et une certaine égalité entre sexes. Comprend une majorité de Lohana
- *Brâhma Samâj* : association des Brâhmanes
- *Cutch Leva Patel Samâj* : association de la majorité Patel (agriculteurs-commerçants) du Cutch adeptes de de la dissidence Swâminarayan
- *Cutchi Gujarâti Hindu Union* : organisation des hindous originaires de l'État du Gujarât ; l'une des plus anciennes associations régionales d'hindouistes ayant des antennes dans tout le Kénya
- *Cutchi Kadwa Patidar Samâj* : Patel de Kadwa (Cutch), groupe minoritaire
- *Cutchi Madhapur Gnati Mandal* : organisation corporative des Patel (agriculteurs-commerçants) du district de Surât (Gujarât)

¹³ Il existe également au Kénya une association supra-communautaire s'adressant à l'ensemble des communautés indo-kényanes. Fondée à l'initiative d'Israéliens, cette organisation, intitulée *Association of Leaders of Asian Forum* (ALAF) ne souhaite pas apparaître, semble-t-il par souci de discrétion politique, comme une instance représentative, encore moins comme un groupe de pression, mais comme un simple forum facilitant les échanges de vue entre Indo-Kényans appartenant à divers horizons socio-religieux.

- *Cutchi Satsang* : Adeptes de Swâminarayan (branche Acharya ou BAPS) originaires de la ville d'Ahmedâbâd (Gujarât), surtout implantés à Mombasa et possesseurs du temple swâminarayan de Mombasa
- *Dhobi Samâj* (à Nairobi, *Nairobi Râjput Dhobi Association*) : organisation des Dhobi (blanchisseurs)
- *East African Namdhari Sangat* : association de Sikhs Ramgharia appartenant à la fraction dissidente des Namdhari venus au Kénya à partir des années 1950
- *East African Râjput League* : organisation des Râjput (*ksbatrya*) fondée en 1955
- *East African Ramgharia Board* : autre association des Sikhs Ramgharia
- *East African Satsang Mandal* : la plus ancienne association Swâminarayan (1904)
- *Gayatri Parivar* : association de brâhmanes siégeant à Nairobi, adeptes de la déesse Gayatri, mère des Veda à laquelle est dédiée à Mombasa un temple appartenant à l'association des brâhmanes de la ville
- *Geeta* ou *Gita Society* : association destinée à organiser des pèlerinages en Inde
- *Gujar Suthar Mandir* : temple des Suthar ou Sutar du Gujarât (charpentiers) édifié à Nairobi
- *Gurdwara Landies* ou *Landbies* : temple sikh édifié à Nairobi dans le quartier du chemin de fer (*landbies*) et relevant des Ramgarhia
- *ISKCON* : Hara Krishna ou Conscience de Krishna
- *Jain Social Group* : association de bienfaisance des Jaïns
- *Kala Niketan* ou *Kaleniketan Shishukunj* : organisation de jeunesse œcuménique regroupant hindous, Jaïns, Sikhs et musulmans (comprenant en réalité une forte majorité d'hindous)
- *Kâthiâwâd Jansari Mandal* : organisation des Mochi de Kâthiâwâr (cordonniers)
- *Kâthiâwâr Kadwa Patidar Gnati* : association regroupant une petite minorité des Patel (agriculteurs-commerçants) de Kâthiâwâr (Guj)
- *Kénya Bengalee Cultural & Welfare Society* : association des hindous bengali
- *Lambachia* ou *Limbachia Gnati Mandal* : association des Nayee (barbiers)
- *Lohana Mahajan Mandal* : association des Lohana (commerçants d'origine *ksbatrya*) de Mahajan (Gujarât), l'une des plus anciennes associations indiennes au Kénya (1917)
- *Lohana Mahila Mandal* : association féminine lohana
- *Lohana Youth League* : association de jeunesse lohana
- *Luhar Gnati Mandal* : *gnati* des Luhar (forgerons)
- *Maharashtra Mandal* : organisation régionale (Maharashtra) initialement formée d'anciens fonctionnaires de la colonisation anglaise

- *Mochi Gnati Mandal* : *gnati* des Mochi (cordonniers) ; très peu active
- *Navmat Vanik Mahajan* : association des Jain Navnat formant au Kénya une minorité et issue de la région de Jamnagar (commerçants) ; appartenant au courant religieux des Svetamber
- *Oshwal Mahila Mandal* : association féminine des Oshwal (initialement agriculteurs) formant au Kénya la majorité des Jaïns
- *Oshwal Youth League* : association de jeunesse des Oshwal
- *Pallav* : organisation de femmes jaïns de la minorité Navnat
- *Patel Brotherhood* : organisation de la minorité influente des Kaira Leva Patel (agriculteurs-commerçants), la plus ancienne des organisations Patel (1917)
- *Pattni Brotherhood* : association des Soni Parajiya Pattni (orfèvres), originaires de l'ancien royaume de Patan (Gujarât)
- *Rajput Bhoi Panch* : organisation du petit groupe des Bhoi (transporteurs) siégeant à Mombasa
- *Rhamgarhia Sabha* : organisation centrale des Sikhs Ramgarhia (Sikhs majoritaires roturiers et non-guerriers) fondée en 1904
- *Sanathan Dharam Stree Sabha* : organisation féminine des Sanatanistes (hindous punjâbi)
- *Shree Ambajee Temple* : temple à la déesse de la fertilité Ambajee, très révéérée au Kénya
- *Shree Jalaram Satsang Mandal* : association charitable dépendant de l'ashram Jalaram (guru lohana du XIX^e siècle)
- *Shree Ram Mandir* : temple dédié à Rama, l'un des avatars de Vishnu et le héros éponyme du Ramayana
- *Shree Sanatan Dharma Sabha* : association des Sanatanistes (hindous punjâbi) ayant adopté le surnom de Sanatan Dharma, synonyme d'hindouisme
- *Shree Sorathia Prajapati* : association des Kumbhar ou Prajapati (potiers) de Sorothia (Kâthiâwâr)
- *Siri Guru Singh Sabha* : fondée en Inde en 1873, la plus ancienne association des Sikhs Singh Sabha (Zamindar ou Jat : guerriers aristocrates)
- *Sthanakvasi Jain Sangh* : fraction religieuse du jaïnisme regroupant une majorité de Navnat
- *Stree Satsang* ou *Stri Satsang* : organisation hindoue religieuse féminine (chorale)
- *Swâminarayan Siddhant Sajjival Mandal* : association des membres de la fraction Gadi des Swâminarayan, opposée aux Acharya, majoritaires (l'autre branche dissidente est celle des Laxmi)
- *Vishwakarma Vanik Gujar Suthar Gnati Mandal* : association du petit groupe des Suthar ou Sutar du Gujarât (charpentiers), siégeant à Mombasa

- *Visa Oshwal Vani* : association des Oshwal (eux-mêmes divisés en de multiples sous-groupes)
- *Wanza* ou *Wanza Union* : association des Wanza Darji (tailleurs)
- *Wenesday Arts Club* : association littéraire et artistique siégeant à Nairobi et animée par des femmes gujarâti

Musulmans en général

- *Supreme Council of Kenya Muslims* (représentation des intérêts des musulmans auprès du gouvernement kényan)
- *Islamic Foundation* (organisation sunnite d'assistance aux pauvres)
- *East African Muslim Welfare Association* (organisation contrôlée par les Ismaéliens et participant au financement de mosquées, d'écoles, de services sociaux et sanitaires)
- *Youth Muslim Association* (organise le pèlerinage à la Mecque).

Sunnites

- *Cutchi Sunni Jamaat Corporation* : association des sunnites cutchi
- *Kokni Muslims Association* : association des sunnites kokni
- *Memon Jamaat* : association des sunnites memon

Bohra

- *Bohra Saijee Scouts* : organisation de jeunesse des Bohra
- *Dawoodi Bohra Jamaat* : congrégation des Bohra du Kenya

Ismaéliens agakhanistes

- *Aga Khan Foundation* (propriétaire de l'*Aga Khan Hospital*)
- *Aga Khan Award for Architecture*
- *Institute of Ismaili Studies*
- *Ismailia Supreme Council*
- *Tariq and Religious Education Board* (publie le périodique *Africa Ismaili*)

Ithnasheri

- *Khoja Shia Ithnasheri Jamaat* : association des Ithnasheri

Chrétiens

- *Goan Culture Society*
- *Santo Francisco Xavier Goan Tailors Society*
- *South Indian Cultural Society*

L'organisation communautaire propre aux minorités d'origine indienne apparaît à la fois comme un révélateur et un instrument de comportements collectifs remarquables, parmi lesquels la mise à l'écart socio-culturelle. Quelle que soit la volonté des individus de briser la force des habitudes et la pression de l'entourage, tout contribue, en effet, à isoler les Indiens, en tant que groupe, du reste de la population. La coloration ethnique de la division sociale du travail aussi bien que la ségrégation résidentielle se conjuguent pour réduire à leur plus simple expression les occasions de côtoyer les Africains autrement que sur un mode hiérarchique ou anonyme. Conservatoires des cultures ancestrales, les organisations corporatives et régionales contribuent largement à l'entretien de ces logiques centripètes. Par la force des liens religieux, d'abord, mais aussi par le moyen des établissements scolaires, des clubs sportifs et mondains, des mouvements de jeunesse, des associations en tout genre, elles entretiennent la dynamique de l'endogamie dont la perpétuation se nourrit moins, par conséquent, d'une tradition routinière que de la nécessité culturelle de se retrouver « entre soi ».

Sans doute, est-il possible, à l'encontre de ce constat, de mettre en évidence l'affirmation croissante, de la part de certains groupes citoyens d'origine indienne (intellectuels, militants d'ONG ou des droits de l'homme, etc.) d'une volonté explicite d'intégration à leur patrie d'accueil. Mais outre que cette volonté ne parvient pas, le plus souvent, à briser le carcan des institutions, elle se heurte au renforcement général dans tout le pays (et au non pas à l'échelle des Indo-Kényans en particulier) de la dynamique d'enfermement communautaire. Pour une part, ce renforcement semble lié à la dégradation des prestations publiques (enseignement, soins hospitaliers) conduisant à la multiplication des établissements privés d'origine confessionnelle, prenant la forme, dans le cas des Indiens, d'une attache ethnico-religieuse. Pour une autre part, il apparaît comme la conséquence directe de l'insécurité urbaine, facteur majeur de la claustration collective dans des quartiers protégés. On sait que les effets délétères de ce dérèglement urbain ne sont pas propres au Kenya ni à l'Afrique en général. Plusieurs siècles après l'arrivée des premiers immigrants indiens, le chemin de l'intégration est encore long à parcourir.

Note sur l'orthographe des noms d'origine indienne ou arabe

On a respecté pour certains noms propres les usages de la langue française : les ethnonymes et les noms des groupes religieux ayant été francisés sont accordés en genre et en nombre. Il en est ainsi de hindou, sikh, jaïn, chiïte, parsi, Baloutche, etc. On a maintenu en revanche le caractère invariable des identités religieuses, ethniques ou régionales ayant fait l'objet d'une simple transcription en français (Arya Samâj, Khoja, Punjâbi, Râjput, Sindhi, Cutchi, etc.). La même règle s'applique aux noms communs : on traitera brâhmane comme un mot de la langue française, mais on conservera la caractère invariable à *kshatrya*, *vaishya*, *sudra*, etc.

Bibliographie

- A.A.F. (2000). *The Asian-African Heritage, Identity and History*, catalogue de l'exposition présentée au Musée National de Nairobi.
- ADAM, M. (2003). *Une minorité microcosmique : les Indo-Kényans de Nairobi*. Paris, manuscrit, 55 p. miméo.
- BAKARI, M. (1995). "Asian Muslims in Kénya", in M. BAKARI & M. YAHYA, (eds.), *Islam in Kénya*. Nairobi: Mewe Publications (pp. 53–69).
- BOCQUIER, P. (2001). "Asians in Kénya : an urban minority. A brief overview based on the 1989 census", *Cahiers de l'IFRA*, 20 : 45–47.
- BOUGLÉ, C. (1935). 1969, *Essais sur le régime des castes*. Paris, PUF (Bibliothèque de sociologie contemporaine).
- DESAI, A.V. (1992). "The Origins of Parsi Enterprise", in R.K RAY (ed.), *Entrepreneurship and Industry in India, 1800–1947*. Oxford, Oxford University Press (pp. 99–108).
- DUMONT, L. (1966). *Homo hierarchicus. Essai sur le système des castes*. Paris: Gallimard (Bibliothèque des Sciences humaines).
- ENGINEER, A.A. (1989). *The Muslim Communities of Gujarat. An Explanatory Study of Bobra, Khoja and Memmons*. Delhi: Ajanta Pub.
- GHAI, D.P. & GHAI Y.P. (1965). "Asians in East Africa: Problems and Prospects", *Journal of Modern African Studies*, III (1) : 35–51.
- GREGORY, R.G. (1993). *Quest for Equality. Asian Politics in East Africa, 1900-1967*. New Delhi: Orient Longman.

- (HCK) Hindu Council of Kénya (1988). *All Hindu Africa Conference Souvenir*. Nairobi.
- 1998. *Souvenir of the Second All Africa Hindu Conference*. Nairobi (Silver Jubilee Year).
- KENNEDY Jr, R.E. (1962). “The Protestant Ethic and the Parsis”, *American Journal of Sociology*, 68 : 11–20.
- LACHAIIER, P. (1992). « Le capitalisme lignager assigné aujourd’hui : les marchands Kutchi Lohana du Maharashtra (Inde) », *Annales ESC*, XLVII(4-5) : 865–888.
- (1999). *Firmes et entreprises en Inde. La firme lignagère dans ses réseaux*. Pondichéry, Institut français de Pondichéry, Paris, École française d’Extrême-Orient (« Hommes et sociétés »).
- LOHANA MAHAJAN MANDAL (2000). *Lohana Directory*, Nairobi, Central Secretariat of the Shree Lohana Mahajans.
- MORRIS, H.S. (1958). “The divine kinship of the Aga Khan : a study of theocracy in East Africa”, *Southwestern Journal of Anthropology*, 14 (4) : 454–472.
- NANJI, A. (1974). “Modernization and Change in the Nizari Ismaeli Community in East Africa: A Perspective”, *Journal of Religion in Africa*, 6 (2) 1974.
- OMBONGI, K.S. (1993). *Hindu Socio-Religious Organizations in Kénya : A Case Study of Arya Samaj, 1903-1978*. Nairobi, University of Nairobi (A thesis for the Degree of Master of Arts), multigr.
- OMINDE, S.H. (ed.) (1984). *Population and Development in Kénya*. Nairobi : Heinemann (Heinemann Educational Books).
- (P.E.I.K). « La Présence économique indienne au Kénya », *Les Notes des Postes d’Expansion économique*, juin 1997, Poste d’Expansion économique de Nairobi, Direction des relations économiques extérieures.
- POCOCK, D.F. (1957). “Inclusion and Exclusion: A Process in the Caste System in the Gujarat”, *Southwestern Journal of Anthropology*, XIII (1) : 19–31.
- (1957). “Difference in East Africa: A Study of Caste and Religion in Modern Indian Society”, *Southwestern Journal of Anthropology*, XIII (2) : 289–300.

- PRUNIER, G. (1990). *L'Ouganda et la question indienne*. Paris : Éditions Recherches sur les Civilisations.
- (1998). « Les communautés indiennes », in F. GRIGNON & G. PRUNIER (éds), *Le Kenya contemporain*. Paris-Nairobi, Karthala-IFRA : 191–208.
- RIZVI, S.S.A. & KING, N.Q. (1973). “Some East African Ithna Asheri Jamaats, 1840-1967”, *Journal of Religion in Africa*, (1) : 12–22.
- SALVADORI, C. (1989) (1983). *Through Open Doors. A View of Asian Cultures in Kenya*. Nairobi: Kenway Publications.
- SHAH, A.M. (1992). “Division and Hierarchy: An Overview of Caste in Gujarat”, *Contribution to Indian Sociology* (NS), XVI (1): 1–33.
- WALJI, S.R. (1995). “Ismailis in Kenya: Some Perspectives on Continuity and Change”, in M. BAKARI & M. YAHYA (eds.), *Islam in Kenya*. Nairobi: Mewe Publications (pp. 1–17).
- YAJNIK, N. (1988). “Hindu Temples and Religious-Social Institutions in East Africa”, in Hindu Council of Kenya, *All Hindu Africa Conference Souvenir*. Nairobi (pp. 151–155).
- VERDIER, I. (1998). *Kenya: the top 100 people*. Paris: Indigo Publications.
- WEBER, M. (1996). *Sociologie des religions*. Paris : Gallimard (Bibliothèque des Sciences humaines).